# LE PETIT CORPATUS

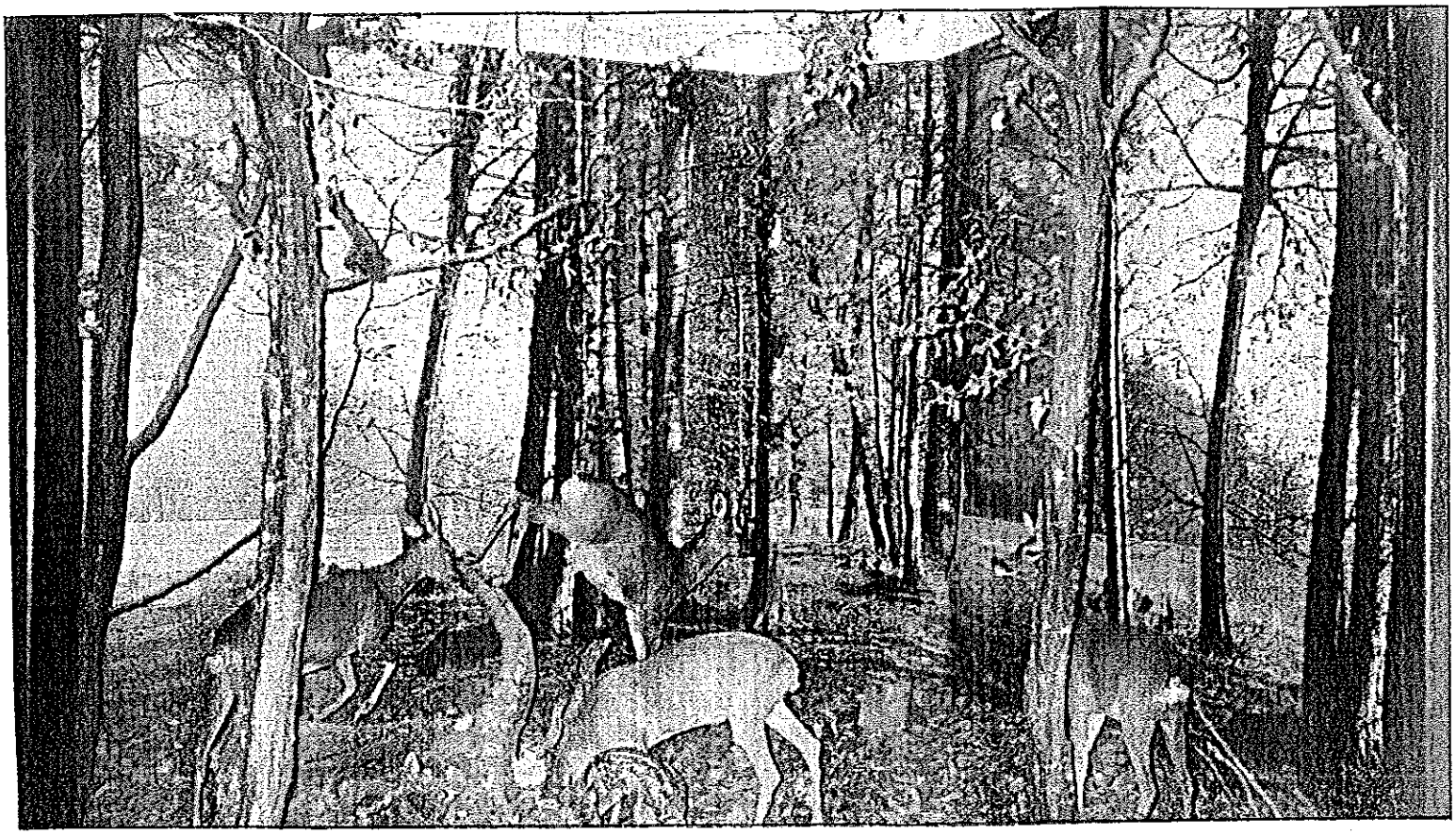

*Musée de BOURG D'OISANS*

# JUILLET 1999 N°155

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## 26 JUILLET 1999

**PRESENTS** : MM. CARDIN, ROUX, FRANCOU-CARRON PASDRMADJIAN, REYNIER, PELLISSIER, GONSOLIN, TISSOT, GARAUD, CROCHON.
**ABSENTS** : MM. CORBY, CALVAT, BOULANGER, DUMENIL.
**Secrétaire de Séance** : M.GARAUD.

**Ordre du jour** :
I)- Adhésion nouvelle SICOM.
II)- DM BP 1999 : Commune, RTC.
III)- Travaux d'éclairage.
IV)- Compte-rendu Conseil d'Ecole.
V)- Fermeture décharge.
VI)- Centre de secours Pompiers.
VII)- Questions diverses.

**I°) ADHESION NOUVELLE SICOM :**
Le Maire présente au Conseil Municipal la délibération de la Commune d'Ambel, en date du 11 Avril 1999, sollicitant son adhésion au Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères du Canton de CORPS et rappelle que les Communes de CORPS, PELLAFOL, LA SALETTE FALLAVAUX, ST MICHEL EN BT, STE LUCE, LES CÔTES DE CORPS, BEAUFIN, MONESTIER D'AMBEL, déjà membres du SICOM, doivent, conformément aux statuts et au règlement intérieur du dit syndicat, approuver expressément l'adhésion de toute nouvelle collectivité intéressée.
Après délibération, le conseil Municipal donne son accord à l'adhésion au SICOM de la Commune d'AMBEL à compter du 1er Mai 1999, dans les conditions définies et approuvées en concertation avec le comité syndical.

**II°) DM BP 1999 : Commune, RTC :**
Voir tableaux en fin de page.

**III°) TRAVAUX D'ECLAIRAGE :**
Le Maire informe le Conseil Municipal que, pour accompagner la remise en état des bords de la route Napoléon et des parkings municipaux, la mise au point d'un projet d'éclairage du bord du parking de la Mairie et des façades des bâtiments communaux a été demandée à l'entreprise : « L'atelier Lumière » : coût : 9000HT pour la conception du projet et 65 000 F HT pour les travaux, ce qui fait au total une dépense de 89 244 F TTC ; ces travaux seront réalisés au début de l'été et payés à 70% avec la convention de partenariat passée entre EDF et la Commune de CORPS.

| Code INSEE 38010128 | | COMMUNE de CORPS CORPS | | | DM 1999 |
|---|---|---|---|---|---|
| Section | Sens | Article | Prog. | Diminution sur crédits déjà alloués | Augmentation des crédits |
| Investissement | Dépense | 020 DEPENSES IMPREVUES | ONA | 154 798,00 | |
| Investissement | Dépense | 2312 TERRAINS | ONA | | 14 846,00 |
| Investissement | Dépense | 2315 INSTALLATIONS, MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUE | ONA | | 122 011,00 |
| Investissement | Recette | 021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | OOSS | 45 837,00 | |
| Investissement | Recette | 1321 SUBV. EQUIP. NON TRANSF ETAT | ONA | | 42 129,00 |
| Investissement | Recette | 1323 SUBV. EQUIP. NON TRANSF DEPARTEMENT | ONA | 34 234,00 | |
| Investissement | Recette | 192 REALISATIONS POSTERIEUR ES AU 01/01/97 | OFI | | 19 267,00 |
| Investissement | Recette | 2111 CESSION TERRAINS | ONA | | 734,00 |
| | | | TOTAUX | 234 869,00 | 198 987,00 |

| Code INSEE 38128 | | REGIE DES TRANSPORTS DE CORPS | | | DM 1999 |
|---|---|---|---|---|---|
| Section | Sens | Article | Prog. | Diminution sur crédits déjà alloués | Augmentation des crédits |
| Exploitation | Dépense | 6066 ACHATS NON STOCKES DE C ARBURANTS | | | 27 000,00 |
| Exploitation | Dépense | 615 ENTRETIEN REPARATIONS | | | 50 000,00 |
| Exploitation | Dépense | 6811 D.A DES IMMOBILISATIONS INCORPO. ET CORPO. | | | 23 178,00 |
| Exploitation | Recette | 74 SUBVENTIONS D'EXPLOIT. | | | 54 900,00 |
| Exploitation | Recette | 758 PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE | | | 22 100,00 |
| Investissement | Recette | 28182 MATERIEL DE TRANSPORT | ONA | | 23 178,00 |
| | | | TOTAUX | 0,00 | 200 356,00 |

VI°) COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE :

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le compte rendu établi à la suite du Conseil d'Ecole du 14 Juin 1999, qui fait apparaître un certain nombre de besoins en matière d'équipements et de projets de sorties pour les élèves.

Le Conseil Municipal propose de mettre en place une réunion avec les représentants des communes participant aux dépenses de l'Ecole afin de déterminer, pour l'année scolaire à venir, les dépenses à engager.

V°) FERMETURE DECHARGE:

Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'à la suite de l'arrêté préfectoral N°1678/99, la recherche d'un terrain susceptible d'accueillir des bennes de stockage de déchets autres que les ordures ménagères.

Les travaux de préparation du lieu, pour permettre la collecte des déchets (quai de déchargement des déchets, grillages et portes) vont pouvoir démarrer.

Le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur les conditions d'implantation du lieu de collecte des déchets et les devis des différentes entreprises.

Le Conseil Municipal décide après délibération :

1) De louer la parcelle A2 253 au lieu dit « Le Ruisseau » au prix de 2 500 F/an et charge le Maire de passer avec le propriétaire une convention annuelle de location.

2) De commander les travaux d'installation pour la réception des déchets :

- REDIP (Grillage et portail) : 57 342,82 F
- DEMOZ (Terrassement) : 40 995,76 F
-CARRON (Quai de chargement) : 62 289,90 F

TOTAL : 160 628,48 F.

3) De demander à la Préfecture de l'Isère un délai de 3 mois pour achever la mise en place du quai de chargement pour les bennes à ordures et la mise en conformité de l'ancienne décharge.

4) De solliciter le Conseil Général pour le versement d'une subvention pour la réalisation de ce projet.

VI°) CENTRE DE SECOURS DES POMPIERS :

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la rencontre avec les pompiers du 22 Avril 99, il avait été décider de mettre à disposition du Centre de Secours du personnel communal pour aider les pompiers dans les travaux administratifs et d'entretien des locaux.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de mettre à disposition du Centre de Secours à partir du mois de Juillet 99 :

1) Un agent d'entretien 1H/semaine.

2) Mme DUMAS 2H/mois pour les tâches administratives, ces 2 heures venant en supplément de sa rémunération mensuelle.

VII°) QUESTIONS DIVERSES :

a) Caution Location Appartement Ecole :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'appartement de l'Ecole a été loué depuis le 1er Juin 1999 et qu'il est prévu le versement d'une caution égale à 2 mois de loyer. Le nouveau locataire prenant en charge les menues réparations de remise en état des lieux, le Maire propose de ramener la caution à 1 seul mois de loyer 1800F.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour fixer la caution à 1 mois de loyer.

b) Agrandissement OSE :

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre du SMIME en date du 24 Juin 99 présentant le projet d'extension de la société OSE. L'agrandissement des locaux nécessite le rachat par le SMIME de terrains appartenant à la commune de Corps sur les parcelles cadastrées N° 211 et 209.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, donne son accord pour la cession des terrains nécessaires à l'agrandissement de la société OSE, et charge le Maire de rechercher la solution la plus intéressante pour la commune : vente de terrains en totalité, échange de parcelles ou un compromis échange + vente et de présenter au prochain conseil municipal la solution préconisée.

c) Opération foncière OPAC 38 :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de revitalisation du centre du village. Ce vaste projet porte d'une part sur l'aménagement du bourg et d'autre part sur la restauration de certaines bâtisses. Le programme envisagé sera détaillé ultérieurement et soumis à l'approbation de la présente assemblée. Compte tenu de la complexité de l'opération, il apparait nécessaire, en l'espèce, de choisir un opérateur, type aménageur, permettant ainsi de répondre à la politique d'aménagement énoncée par la commune de Corps.

Le Maire propose donc de confier à l'OPAC une mission dite d' « opérateur foncier ». Une convention sera par la suite établie entre la commune de Corps et l'OPAC 38 afin de définir les modalités d'exécution de cette mission et notamment les aspects financiers, juridiques et techniques. Le principe de cette mission portera essentiellement sur l'acquisition des parcelles : AC 144, 166, 220, 261, 262, 266, 267, 268, 308, 310, 698, 699, ainsi que toutes les formalités afférentes à cette acquisition.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord de principe pour confier à l'OPAC 38 la mission « d'opérateur financier » et demande à l'OPAC 38 avant tout engagement définitif, de lui soumettre pour approbation le texte de la convention à passer, faisant clairement apparaitre les implications financières de cette opération pour la commune de Corps.

d) Stationnement camion pizza :

Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de Mr SICARD JC au nom de la société Base Multi-Loisirs du Lac du Sautet, sollicitant l'autorisation de mettre pour l'été un camion pizza en stationnement permanent selon le vote suivant :

Pour : 6

Contre : 4 (MM.ROUX PASDRMADJIAN GONSOLIN PELLISSIER).

e) Temps partiel PRA.B :

Par lettre en date du 13 Juin 1999, Mme PRA.Bernadette sollicite le renouvellement de son travail à temps partiel (à mi-temps) pour une durée d'1 an : du 18 Août 99 au 17 Août 2000.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour le travail à temps partiel de Mme PRA.

**f) GARDERIE ETE 99 :**
Le Maire fait part au Conseil Municipal du travail effectué pour mettre en place une garderie pendant l'été 99 dans les locaux de l'Ecole Maternelle. Toutes les investigations font apparaitre que dans le cadre de la règlementation actuelle et compte tenu de la formation non encore achevée de la personne choisie pour assurer cette garderie. Son ouverture cet été ne présenterait pas toutes les garanties de sécurité et de fonctionnement conformes à la règlementation en vigueur.
Le Conseil Municipal après délibération, décide de ne pas ouvrir de garderie cet été dans les locaux de l'Ecole Maternelle et propose de renseigner les parents concernés au cours de la rencontre prévue le Samedi 3 Juillet à 11H.

**g) Convention ONF :**
Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la convention passée entre l'ONF et le SIVOM de Corps le 4 Février 99, qui charge l'ONF d'effectuer divers travaux d'entretien sur les sentiers, les chemins de randonnées, inscrits au Programme Départemental de Randonnée (PDR), et les plages du Lac du Sautet pour les différentes communes du canton de Corps.
Concernant la commune de Corps, les travaux envisagés en 99, dont le coût est de : 40 135,68 F TTC, sont les suivants :
1) Nettoyage de la plage 1 jour par semaine du 15/06 au 31/07 : ramassage et incinération des bois se situant sur la plage, tri des déchets divers par matière (verre, ferraille, plastique) et évacuation de ceux ci vers la déchetterie la plus proche.
2) Entretien du sentier de la Chapelle St Roch, du village au Centre Nautique, sur une distance de 2 km environ.
3) Entretien du chemin de Grimaudet, du Village de Vacances en direction de Beaufin par le Pont du Loup, sur une distance de 4 km environ : débroussaillage et élagage des talus et accotements et plates-formes, reprofilage des plates-formes en cours de stabilisation, tronçonnage et mise en dépôt d'éventuels renversés de bois, vérification et retouche du balisage et signalétique, incinération ou mise en dépôt des produits de coupe.
Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord à la signature de la convention avec l'ONF, pour les travaux d'entretien dont le coût en 99 s'élève à 40135,68 F TTC.

**h) Façade Office du Tourisme :**
Le Maire informe le Conseil Municipal nécessite une remise en état. Un devis a été demandé à l'entreprise José pour la somme de : 9 370,62 F TTC.
Après délibération le Conseil Municipal donne son accord pour que l'entreprise José remette en état la façade, et sollicite auprès du Conseil Général une subvention pour la réalisation de ces travaux.

**i) Lettre de « La Boule du Chamois » :**
Le bureau de cette association souhaiterait : la réfection du grillage du jeu de boules, l'installation de sanitaires à proximité et le goudronnage des jeux extérieurs.
Le Conseil Municipal propose de s'occuper du grillage et des sanitaires au cours de l'an 2000, selon les crédits disponibles au BP 2000, mais n'est pas favorable au goudronnage des jeux extérieurs.

**j) Lettre de Mr BROËT :**
Une information est donnée sur le contentieux existant entre Mr BROËT et son maçon relative aux malfaçons constatées sur l'édification d'un mur proche du chemin de Lara.

**k) Courrier de la SCP FESSLER :**
Demande est faite de régler à l'Association du Canal d'Arrosage la somme de 15 716,70 F correspondant au solde de la redevance rectifiée par la non prise en charge du paiement de l'achat du transformateur.
Accord du Conseil Municipal pour le règlement de cette somme.

**l) Modification d'établissement des Impôts Locaux :**
Pas de changement envisagé pour 99.

**m) Autres sujets évoqués :**
- Bonification indiciaire : des points de bonification indiciaire peuvent être attribués aux fonctionnaires dans les zones d'habitat dégradé : ne concerne pas la commune de Corps.
- Demande de révision de spots d'éclairage près de la Distillerie : la remise en état a été faite par les employés communaux.
- Demande de changement de poubelles Route de la Salette : un inventaire des besoins en conteners d'ordures ménagères sera établi et en fonction des crédits disponibles, une commande sera passée.
-Fax de « Vertige » : cette société souhaiterait se brancher sur le compteur récemment mis en place au Pont du Sautet : le consuel n'est pas encore passé et le branchement sera attribué à la société « Elastic'Fun » : mettre en relation les 2 entreprises.

**LOCATIONS A l'A.D.T**

**2 Barnums :** (Tente Parasol)
**20F/jour/1**
**8 Grilles d'Exposition :**
(Pour accrocher tableaux, planches philatéliques...)
**50F/Week-end**
**200F/Semaine**

**TEL : 04 76 30 04 57**

**NOTE D'INFORMATION CONSEIL GENERAL**

**Objet :** Accès Poids Lourds (PL) à la Matheysine.
La Direction Départementale de l'Equipement et l'Inspection Générale de l'Equipement propose que la RN85 soit aménagée sur place pour le trafic PL à destination de la Matheysine.
L'hypothèse d'un aménagement de la RD529 est donc abandonnée.

# S.I.V.O.M DE CORPS REUNION DU 18 JUIN 1999

**PRESENTS** : MM. MOUTIN, ABERT, COURTEAU, RIGLET, BONTHOUX, ROUX, BALME, BARET, TROSSERO, CHARLES J.

**ABSENTS EXCUSES** : MM. FESSIA, MEILLAND-REY, CANILLOS.

---

*AMENAGEMENT DES RIVES DU LAC*

Mr RAGOUCY chargé de mission de « Territoire 38 » expose à l'assemblée le tableau de financement des travaux de la première phase du projet : Requalification des berges, de la plage, réaménagement du camping et de la base nautique.

Cette opération relève de la compétence du SIVOM, aussi pour être dans les règles, la commune de CORPS doit mettre à disposition du SIVOM les terrains et les biens entrant dans l'opération. Il est rappelé que la gestion des campings et de la base nautique serait confiée à un privé. La mise à disposition entraîne le transfert de gestion des biens au SIVOM, de ce fait, le contrat de location doit être signé entre le SIVOM et le privé.

Afin de permettre d'attendre la récupération de la TVA soit directement sur les campings et la base nautique (par le transfert des droits à déduction) soit par le FCTVA pour le reste de l'opération, il serait souhaitable que le SIVOM contracte un prêt relais de 1 000 000 F ce qui occasionne des intérêts pour un montant de 87 000 F.

Trois délibérations suivent :

1)- Maîtrise d'ouvrage déléguée à Territoire 38.

2)- Lancement des appels d'offres.

3)- Autorisation donnée au Président du SIVOM pour contracter un prêt relais afin de financer l'avance de TVA.

*PROJET TOURISTIQUE D'AMBEL*

Le Président fait part de sa prise de connaissance de l'étude du dossier touristique sur la commune d'Ambel.

Mr ABERT expose son projet de création d'une auberge rurale et de chambres d'hôtes.

Mr MOUTIN rappelle que l'aménagement touristique des rives du lac fait l'objet d'un projet global au sein du SIVOM et souhaite que Territoire 38 chargé de l'étude globale suive ce dossier.

*PROBLEME DU PONT DU LOUP*

Mr BONTHOUX fait part à l'assemblée de sa colère concernant le piétinement du dossier d'élargissement du Pont du Loup. Depuis 3 ans, ce projet est à l'étude et il lui a été répondu qu'il l'était encore cette année.

Pendant ce temps, les gros camions ne peuvent passer sur le pont actuel, d'où l'impossibilité d'effectuer de gros travaux, de recevoir des livraisons importantes sinon en faisant des navettes ; une coupe de bois est restée invendue puisque les grumiers ne peuvent accéder sur les lieux. La vente des coupes de bois procure le plus gros revenu de la commune de Beaufin.

A l'unanimité le bureau du SIVOM s'insurge contre ce retard et demande que soit prise en considération la demande d'élargissement du Pont du Loup de toute urgence.

*VIA FERRATA*

Mr MEIGNAN du bureau d'Ingénieurs Conseils GEOLITHE à qui le SIVOM a commandé l'étude de faisabilité sur deux sites Barrage du Sautet à Corps et les Aiguillettes à Monestier d'Ambel décrit leur tracé.

Ces 2 sites sont d'un accès facile et proche : Parking du Barrage et piste forestière pour les Aiguillettes. Ils ont tous deux un fort impact touristique mais ne peuvent s'adresser qu'à des initiés.

Ce dossier reste à l'étude : demandes d'autorisations et de financement.

*SIGNALETIQUE ROUTIERE*

L'opération, qui s'élève pour le canton de Corps à 553 600 F HT est financée à 100% sur le monatnt hors taxes.

Reste à charge du SIVOM le préfinancement de la TVA partiellement remboursée par le FCTVA.

*SIGNALETIQUE DES SENTIERS DE RANDONNEES*

La charte départementale sur la signalétique impose un certain nombre de contraintes qui provoquent des frais supplémentaires.

Une demande de subvention complémentaire sera adressée au Conseil Général et au Fonds d'Industrialisation des Bassins Miniers.

Il est rappelé que la subvention obtenue par l'intermédiaire de Mr Jean FAURE (200 000 F) doit, par décision du SIVOM en date du 9 Février 1999, être imputée pour moitié à l'opération des sentiers et à la création d'une Via Ferrata.

Mr AGRESTI informe les Maires que l'entretien des sentiers a été retardé mais sera effectif en Juillet.

*SAGE ISERE*

Mme BATTISTEL M.N a été désignée pour représenter le SIVOM avec Mme RIGLET S. comme remplaçante.

*DEPLACEMENT BUREAU DU SIVOM*

Il est demandé à l'Association de la Maison de Retraite de rétrocéder le grand bâtiment de l'ancienne Maison de Retraite à la commune de Corps et l'ancien logement du Directeur au SIVOM.

Un acte notarié devra être établi.

# 25 BOUGIES POUR GORGY TIMING

C'est le 02 juillet 1999, que Maurice et Monique Gorgy ont réuni au Château des Herbeys à Chauffayer le personnel de l'entreprise et leurs amis pour célébrer les 25 ans de GORGY TIMING. Ce fut l'occasion de remettre des médailles du travail et de présenter la nouvelle gamme de produits de cette entreprise spécialisée dans la très haute mesure de précision, l'horlogerie électronique et afficheur de communication visuelle.

Plus de cent personnes se sont retrouvées autour de Monique et Maurice Gorgy, parmi lesquelles Didier Migaud, député, Gérard Cardin, premier vice président du conseil général et maire de Corps, Marcel Repellin, maire de Seyssinet, Maurice Finiasz président du comité d'organisation des meilleurs ouvriers de France.

Maurice Gorgy a tenu à remercier ses collaborateurs du travail accompli au sein de l'entreprise dont il a retracé l'histoire en déclarant « lorsqu'en 1944, je décide de créer mon entreprise, le projet était d'innover dans ce métier que je connaissais bien, l'horlogerie. Ce sera et restera notre métier de base . »

C'est la grande mutation de l'électromécanique vers l'électronique. Les nouveaux composants miniaturisés de faible consommation font leur apparition , les diodes remplacent les lampes. C'est l'occasion rêvée de créer de nouveaux produits qui lui ont ouvert, au fil des ans, les marchés d'Arabie Saoudite, de l'aéroport d'Athènes (le plus grand chantier d'Europe équipé en vue des Jeux olympiques en 2004), ainsi que 200 aéroports internationaux, 200 stations de métro et environ 300 gares. L'entreprise Gorgy Timing a son siège social à Seyssinet, et une unité de production à Corps, 42 personnes sont employées sur ces deux sites, sans compter une filiale en Espagne et une en Allemagne.

A cette occasion, un prototype de la nouvelle ligne de produits a été présenté à l'assistance, ce qui fait dire à Maurice Finiasz : « le temps parle du temps, rien ne peut l'arrêter, la seule richesse, c'est le temps. »

Gérard Cardin, qui a soutenu l'implantation de l'atelier sur Corps, s'est « félicité de ces créations d'emplois qui n'ont cessé d'augmenter au fil des ans. »

Marcel Repellin a, quant à lui, remis la médaille d'honneur de la ville de Seyssinet pour « la réussite de renommée mondiale » de Gorgy Timing. Pour conclure, Didier Migaud a salué « le résultat d'initiative de M. et Mme Gorgy, d'effort et de capacité à surmonter les obstacles. »

Le chef d'entreprise a remis les médailles de travail à ses quatre collaborateurs : Monique Gorgy, Claude de Kerleau, Maryse Grondin, Jean-Luc Mazoyer pour 20 années de collaboration.

Extrait paru dans le Dauphiné Libéré.

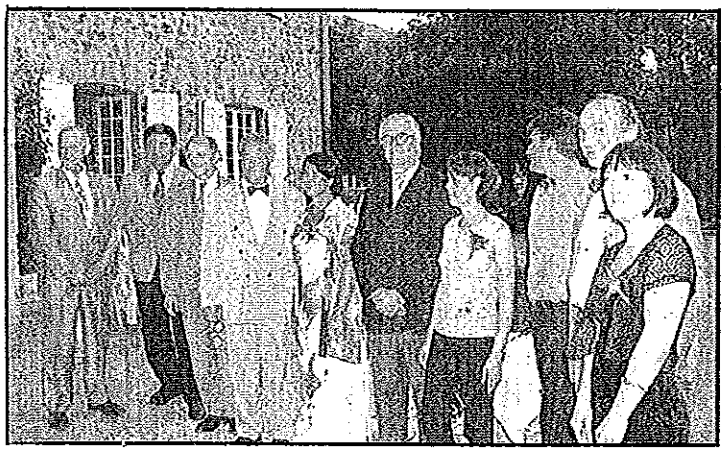

# Pierre Roux, conciliateur-médiateur de justice

Depuis le 1er avril, Pierre Roux, né le 3 février 1939 à Grenoble, demeurant à Audière (commune de Saint-Paul-les-Monestier), colonel honoraire des troupes de marine, Saint-Cyrien promotion maréchal Bugeaud, ancien cadre supérieur, chevalier de la Légion d'honneur, assume les fonctions de conciliateur-médiateur de justice pour les cantons de Corps, La Mure, Mens et Valbonnais en vertu d'une ordonnance de premier président de la cour d'appel de Grenoble. Il tiendra ses permanences les 1ers et 3es lundis de chaque mois de 9 à 12 h à La Mure, de 14 à 16 h à Corps et de 16 h 30 à 18 h 30 à Valbonnais. Il peut être contacté par téléphone au 04 76 34 11 25 ou au 06 13 41 39 13.
Le conciliateur a pour mission de régler à l'amiable les différends portant sur les droits dont les intéressés ont la libre disposition (recouvrement de petites créances, pensions alimentaires, querelles de voisinage ou de famille, litiges de copropriétés, mitoyenneté etc). Un accord des deux parties évite la saisine des tribunaux. Sont exclus de sa compétence les litiges relatifs à l'état des personnes (état civil, divorces, reconnaissances d'enfants etc.). En outre, il est incompétent pour les litiges entre les particuliers et l'administration. Mais il peut apporter sa médiation en matière pénale à la demande du parquet pour les troubles minimes à l'ordre public. La saisine du conciliateur est très simple. Toute personne physique ou morale peut s'adresser à lui par écrit, téléphone ou en se présentant spontanément à sa permanence, éventuellement accompagné de l'autre partie. Les intéressés peuvent se faire accompagner d'une personne de leur choix.
Le conciliateur, qui a prêté serment, est tenu au secret et son intervention est gratuite. Si un compromis est trouvé entre les adversaires, le conciliateur peut rédiger un constat d'accord signé par les parties qui en reçoivent un exemplaire. Un exemplaire est en outre déposé au greffe du tribunal d'instance. Le juge peut, à la demande des parties donner à ce constat amiable force exécutoire.
Le conciliateur de justice présente de nombreux avantages. Sa saisine est facultative, elle est immédiate, elle ne présente aucun risque juridique ou financier (gratuité et les parties ne s'engagent que dans la mesure de ce qu'elles acceptent). Elle est informelle et proche du public.

*Roland MICHON* ■

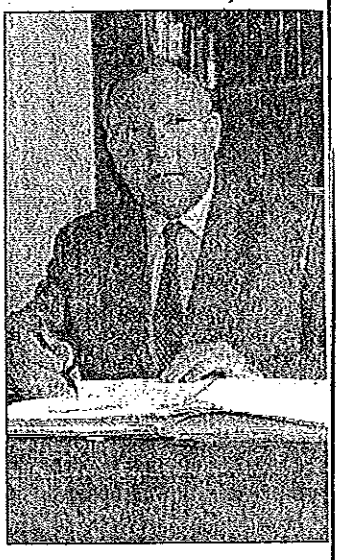

Pierre Roux

## LE DEPART DE BERNARD CARRE

Le mercredi 2 Juin, la Salle Polyvalente était en effervescence, pour fêter le départ à la retraite de l'adjudant Bernard CARRE, qui a séjourné à Corps pendant 5 ans, où il a terminé sa carrière pour retrouver son domicile à la Rochette. Un pot de départ a été organisé par son collègue Eric COUHIN, gendarme ayant séjourné le plus longtemps à Corps.
Toutes les personnes présentes regrettent son départ et espèrent le revoir de temps en temps.
Son épouse et ses enfants l'entouraient ce jour là, et tous se retrouvaient pour une collation et lui souhaiter une bonne retraite.
Actuellement, il est remplacé par l'adjudant BROSSE, à partir du 1er Juillet.
L'Unité s'est renforcée par 2 gendarmes adjoints MM. SCHOUTEAU et GONIN, en remplacement de MM.WEBER et GRAVEZ.

## FESTIVAL « MONTAGNE AU CORPS »

Pour la 2° année consécutive le KUKLOS organise son festival du film de montagne parrainé par Patrick EDLINGER.
2 soirées permettront d'assister à des projections de films ou diaporamas suivis de conférences.

***SAMEDI 31 JUILLET***

***Invités*** : A.BEAUVOIS, F.HASBANI (pour la 1° d'un sommet en Inde), H.QUALIZZA (1° de la face Nord-Est du Kantega et nominé au Piolet d'Or 98).

***SAMEDI 7 AOUT***

***Invités*** : J.M ASSELIN et PH.REBREYEND (Gurla Mandata) et P.EDLINGER (Escalade).

***A 21H au Village de Vacances de CORPS***

***Tarifs*** : 20F/soirée ou 30F les 2 soirées.
Renseignements et réservations à
La Maison du Tourisme Tel : 04 76 30 03 85.

## EXPOSITION ST ELDRADE

La présentation de l'exposition iconographique sur St Eldrade a eu lieu le samedi 3 Juillet à l'Eglise de Corps. G.CARDIN a présenté ce saint local (voir n° précédent) aux élus du canton qui ont pu admirer la beauté de cette exposition. Cette dernière nous a été prêtée par l'Abbaye de Novalese en Italie et pourrait faire l'objet d'une exposition itinérante à travers le canton.
Cette rencontre culturelle s'est terminée par un verre de l'amitié offert sous le porche de l'Eglise.

## PROJET DE CELEBRATION DU 3ème MILLENAIRE SUR LES CANTONS DE CORPS ET DE VALBONNAIS

Le projet vise à réunir l'ensemble des populations à travers les 2 cantons de CORPS et VALBONNAIS sur un projet spécifique pour la célébration du 3ème Millénaire.
Après 3 réunions publiques de présentation sur les 2 cantons, s'est tenue Vendredi 18 Juin à St Pierre de Méarotz l'assemblée constitutive d'une association pour cette célébration.
Les organisateurs et partenaires de la manifestation ont présenté le projet en reprécisant certains points abordés précédemment.
Le Président de séance, Bernard TOURTET, a fait la synthèse et a présenté les statuts de l'association qui après quelques modifications ont été adoptés à l'unanimité. Le Président de séance a insisté sur l'intérêt du projet qui est de favoriser la cohésion des 2 cantons pour entrer dans ce nouveau Millénaire.
Cette association a pour ambition de travailler avec l'ensemble des associations, des communes, et des Offices de Tourisme pour mettre en place, dans un premier temps, un spectacle qui retracera la vie du pays à travers une progression évènementielle des grands faits historiques qui ont laissé leur empreinte sur ce vaste territoire et, dans un deuxième temps, de poursuivre après la manifestation de l'an 2000, dans une grande cohérence, le travail entrepris.
Un gros travail en amont sera nécessaire pour rassembler les informations, faire des projets, construire des outils, etc... qui s'intègreront (à un moment où à un autre) au spectacle, de façon à ce que chacun puisse trouver sa place au sein de projet.
Toutes les personnes souhaitant s'intégrer d'une manière ou d'une autre au projet, ou ayant des informations à transmettre peuvent s'adresser à :
l'Association de Développement Touristique
au 04 76 30 04 57
ou à l'OT de CORPS au 04 76 30 03 85.

## VENTE ANNUELLE DE BRIOCHES ESPOIR ISERE CONTRE LE CANCER

Le service communal ainsi que quelques bénévoles ont organisé la distribution et la vente des brioches sur le canton de CORPS, le samedi 12 Juin.
L'objectif 99 de l'association Espoir du comité Isérois de Lutte contre le Cancer est cette année « la participation à l'équipement de l'Unité de soins protégés de la Pédiatrie du CHU de Grenoble par le financement de 10 lits électriques de confort ».
Toutes les communes du canton ont répondu à l'appel : Corps, Pellafol, Quet en Beaumont, Monestier d'Ambel, Les Côtes de Corps, La Salette, Ambel et La Salle en Beaumont.
Les communes de St Laurent en Beaumont, Ste Luce, Beaufin, St Michel en Beaumont, St Pierre de Méarotz ont participé à la manifestation en donnant une subvention.
Le bénéfice total de la vente s'élève cette année à 9533 F.
Bravo à tous ceux qui ont fait ce petit geste financier, à tous les bénévoles Mmes ARBOUET, GONTARD, ALBRIET, ROUX qui ont fait du porte à porte ce jour là, et aussi aux 2 boulangers Mr FOUILLOUD à La Salle en Beaumont et Mr VENZIN à Corps.

# - CORPS AU XXème SIECLE -

***Juillet 1942** : Il existe un oubli... que je dois réparer, car il avait son importance à l'époque.*

Nous sommes en été. Il fait très chaud à Corps. Les écoliers ont rangé livres et cartables jusqu'à la rentrée prochaine. Les plus jeunes, vont occuper une partie de leur temps libre à garder le bétail. Les moutons sont montés à l'alpage. Jeunes gens et jeunes filles aident leurs parents, à terminer la fenaison, et commencer la moisson. Tous souhaitent que la récolte soit bonne et abondante pour faire face aux difficultés du moment : restrictions de toutes sortes, pénurie de pain, que les mères s'emploient courageusement à résoudre.

Mr et Mme Genevois directeur de l'école de garçons à deux classes et directrice de l'école de filles à trois classes de plus de 30 élèves, s'occupent tous deux de la « Maison des Jeunes », créée par leurs soins, savent que les vacances sont les bienvenues, pour les adolescents et leurs aînés, qui aspirent à pouvoir profiter du repos dominical, pour se distraire, s'évader car depuis 1940 les distractions deviennent de plus en plus rares à Corps. Les moyens de locomotion brillent par leur absence ! Chevaux et mulets ont été réquisitionnés par l'armée. Ceux qui restent à l'écurie ont été réformés en raison de leur grand âge. Les jeunes ne disposent pas de voitures pour se déplacer. L'essence est rare et coûte cher !

Heureusement beaucoup possèdent un vélo, « la petite reine » reçue en cadeau pour la réussite au certificat d'études. Elle va servir à aller où ? A faire quoi ? Rencontrer les filles des villages voisins, fréquenter les bals à Mens - La Mure - Grenoble. Mais c'est très dangereux de s'éloigner du village sous peine de faire une mauvaise rencontre. Les allemands sont partout. Ils peuvent arrêter n'importe qui, pour le conduire on ne sait pas où ?

Depuis Pâques, maîtres maîtresses et jeunes au cours des réunions, discutent réfléchissent. Ils aimeraient organiser une fête avec la population du village, qui elle aussi à besoin d'oublier ses soucis journaliers.

Mais préparer une fête ce n'est pas une petite affaire ! Il faut établir un programme, choisir un thème, des acteurs, avoir du temps libre pour les répétitions, confectionner des costumes, prévoir des achats des dépenses. Où trouver l'argent quand la caisse n'est pas riche !

Le temps presse. Pourquoi ne pas faire appel à l'histoire ?! Choisir un évènement important, qui s'est passé à Corps, que les écoliers ont appris et peut être oublié, que certains aimeraient connaître et réaliser ? A l'unanimité la décision est prise.

L'Empereur Napoléon I est passé dans le village le 6 Mars 1815 à son retour de l'île d'Elbe. Il a même couché du 6 au 7 Mars Grande Rue, dans le couvent des soeurs de la Providence, devenu l'ancienne gendarmerie, avant de poursuivre sa route vers Paris, pour la période des 100 jours.

Vite il faut désigner les différents acteurs pour louer leurs costumes à Marseille ! Qui sera le personnage principal ? Quels seront les grenadiers, soldats d'élite de la garde impériale, chargés d'escorter l'Empereur ?

Enfin il faut aussi un cheval. A quel propriétaire s'adresser, pour prêter un cheval, dont la présence est indispensable ?

Les acteurs sont choisis haut la main.

Mr René Fège sera Napoléon.

Le citoyen Lagier (Mr Henri Gueydan de la Côte dit « Latoîne ») accompagnera l'Empereur dans les rues en lui disant : - « Sire j'étais avec vous à Austerlitz, je vais vous faire visiter mon beau pays ! ».

Mr Aimé Décard maire, accueillera Napoléon devant l'hôtel de ville.

Au pied de ville devant la maison de Mr André Martin, préparateur en pharmacie, l'Empereur sera rasé... avec le bol (de l'époque) !

Pour Mr Joseph Dévoluy qui prêtera son cheval c'est un grand honneur, ce jour là de l'étriller, le brosser puisqu'il sera monté par une illustre personne.

Une vingtaine de grenadiers, difficiles à reconnaître sous leur imposante coiffure (tous membres de la Maison des Jeunes), escorteront l'Empereur.

Femmes, hommes et enfants, revêtiront les costumes d'époque qui dorment dans des malles au fond des greniers pour souhaiter la bienvenue à celui que l'on attend et admirer le long du parcours que suivra le cortège.

Le défilé obligatoirement partira « des Vergers » en empruntant la route nationale qui traverse le village, et qui porte le nom de « Route Napoléon ».

Comme il n'y a pas de fête sans musique, la fanfare (de jeunesse et montagne) de St Bonnet prêtera son concours.

L'après-midi au Jardin de Ville l'Empereur, Mr le Maire, ses conseillers municipaux et autres personnalités du village, présideront sur un podium, une fête enfantine et folklorique suivie d'une kermesse dans le boulodrome, où tout le monde pourra jouer boire manger, acheter des objets confectionnés par les enfants et les parents. Il y aura même dans un coin du boulodrome une diseuse de bonne aventure !

Mairie, maisons, balcons, fenêtres et rues seront pavoisés avec drapeaux aux couleurs tricolores.

Les commerçants, les cafetiers exceptionnellement sortiront quelques bonnes bouteilles bien cachées au fond des caves.

Les limonadiers Chaix, Gontard et Giraud seront les gros fournisseurs de boissons rafraîchissantes bière et limonade (au sucre !).

Les femmes puiseront dans la réserve de farine pour confectionner pognes, tartes et gâteaux.

Quant aux jeunes filles, elles iront cueillir sur les pentes de Boustigue et du Cliché la lavande qui est juste fleurie à point pour faire paniers, bouteilles, hottes... vendus à un prix modique afin d'enrichir la caisse des écoles. Me Espitalier et Me Mazet modistes n'ont pas épuisé leur stock de rubans !

Pour que cette fête soit une réussite il n'y a pas de temps à perdre. Vite et courageusement tout le monde se met au travail, sans oublier les consignes, les recommandations de Mr le Maire et des instituteurs.

Tout doit se passer, dans le calme sans discussions, sans heurts, ni provocations, l'ordre sera assuré par les gendarmes et des adultes, car il ne faut pas oublier que nous sommes en guerre ! L'ennemi n'est pas loin !

Quand arrive le jour « J » tout est prêt pour accueillir, celui qui est né à Ajaccio en Corse, sur une « île de beauté » française mais qui a fait ses études « sur le continent ».

Il aime la France, son ambition est de faire d'elle la plus grande puissance de toute l'Europe.

C'est un homme de génie qui s'applique aussi à une oeuvre de pacification et de réorganisation création des préfets, négociation avec le pape du Concordat de 1801, institution de la banque de France, des lycées, élaboration du code civil, signatures de la paix de Lunéville, d'Amiens, transformation en 1802 du Consulat décennal en Consulat à vie.

C'est pour cela qu'il est aimé du peuple car si l'on remonte le cours de l'histoire les corpatus ont été royalistes à leurs heures criant vive le Roi ! vive la Reine ! pour le mariage de Louis XVI avec Marie-Antoinette, fêtant aussi la naissance de leur fils.

Ils n'étaient pas partisans de les voir tous les deux mourir sur l'échafaud.

A l'époque de la Révolution, ils ont crié Vive la liberté ! Vive la République ! en chantant la Marseillaise et envoyèrent siéger aux états généraux de Vizille un membre de la famille Richaud de L'Adverseil.

Bonapartistes, ils ont crié Vive la France ! Vive l'Empereur ! malgré les triomphes du « Vol de l'Aigle », même si l'Empereur n'a pas réussi au cours des 100 jours à donner confiance en sa nouvelle formule de gouvernement libéral.

Si la défaite de Waterloo a précipité sa chute il demeure au coeur des français l'homme qui a servi et aimé la France. Il était heureux d'avoir un fils « l'Aiglon » duc de Reichstadt, roi de Rome, né en France mort à Vienne en Autriche et dont le corps (ironie du sort) a été rendu à la France sur l'ordre d'Hitler, pour reposer à côté de son père aux Invalides.

Au fond de sa geôle sur l'île de St Hélène perdue au milieu de l'Atlantique, privé de la présence de son enfant, avant de mourir le 5 Mai 1821 empoisonné à l'arsenic, Napoléon a eu le courage de mettre son enfant en garde en lui écrivant :

- « J'ai trop aimé la guerre mon fils » ! Alors il ne faut pas être étonné, si la foule en Juillet 1942 se presse le long du cortège pour fêter cet illustre personnage qui appartient à l'histoire de notre pays.

Corps depuis longtemps n'avait pas vu autant de monde dans ses murs. Si les touristes étaient peu nombreux beaucoup de personnes des villages voisins avaient quitté très tôt leur maison en faisant la route à pieds pour jouir pleinement de cette fête qui connut un immense succès.

Mr Fège avait fière allure sur son cheval et c'est sous les applaudissements, qu'il a rempli parfaitement son rôle.

Au moment de se séparer l'Empereur s'adressant à la population lui dit :

- « Habitants de Corps, je suis heureux d'être au milieu de vous, songez à moi dans vos besoins ».

*(à suivre)*

**J. ARBOUET**

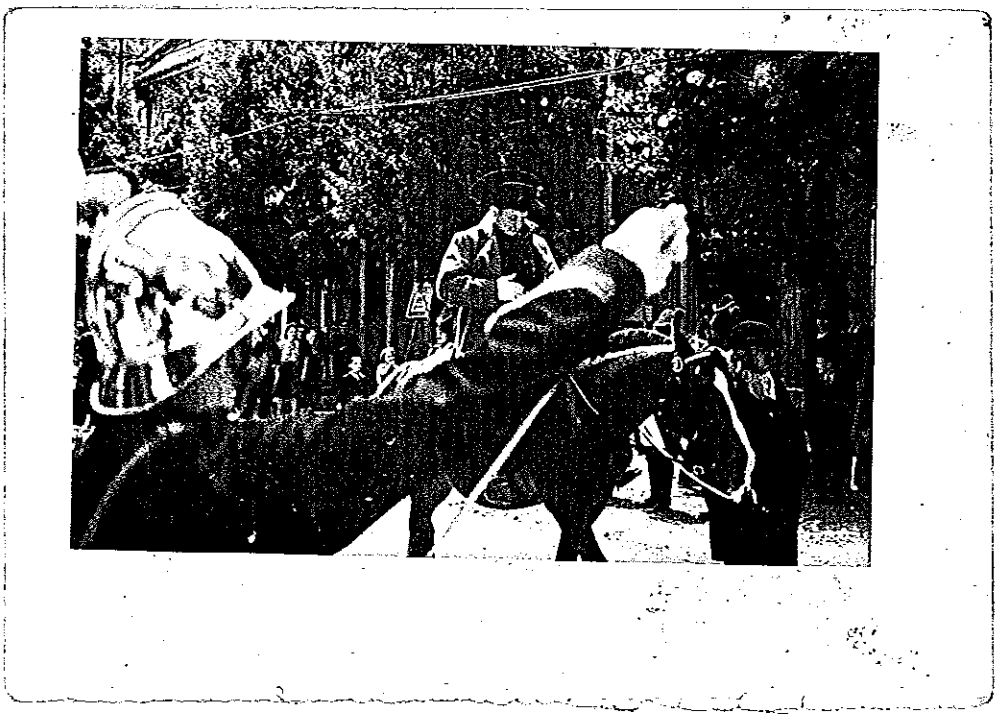

ALLOCATIONS FAMILIALES

CAF DE GRENOBLE

## Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)

Les familles ayant un enfant à charge né entre le 16/09/81 et le 31/01/94 disposant de ressources inférieures à 102 049 Frs pour l'année 1998 peuvent prétendre à l'Allocation de Rentrée Scolaire pour l'année scolaire 1999/2000 :

- les familles ne bénéficiant à ce jour d'aucune aide versée par la Caisse d'Allocations Familiales, sont invitées à contacter la C.A.F. pour solliciter une demande de prestations :

  **Caisse des Allocations Familiales**
  **3, rue des Alliés**
  **38051 GRENOBLE CEDEX 9**

  Des renseignements peuvent être obtenus par téléphone au :

  **08 36 67 50 00 (1,49 frs la minute)**

- pour les familles déjà allocataires, l'aide sera payée automatiquement fin août aux familles bénéficiant déjà de prestations familiales, d'aide au logement ou du R.M.I. (aucune démarche à faire).

## LA FÊTE DES COMMERCANTS

Les 3 et 4 Juillet, il y a eu une grande effervescence, dès le samedi, un grand bal avait lieu dans la Salle des Fêtes, qui se terminait tardivement.
Le lendemain, il y avait les baptêmes en hélicoptère et l'après-midi le concours du plus beau chien et du plus beau chat. C'est le St Bernard qui a été le premier et 1er prix pour le seul chat qui était présent.
Puis chacun pouvait déguster et acheter le boudin, les pâtés, et plein d'autres choses. L'après-midi se terminait par le rigodon avec l'équipe de Jean Paul BIESSY.
Ce même jour une exposition d'artistes avait lieu.
C'était pour tous une journée bien remplie.

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

*Apéritif et Tirage de la Loterie*
*Samedi 7 AOÛT*
*à 12H00*
*A la bibliothèque*
*Tous les amis et adhérents sont cordialement invités.*

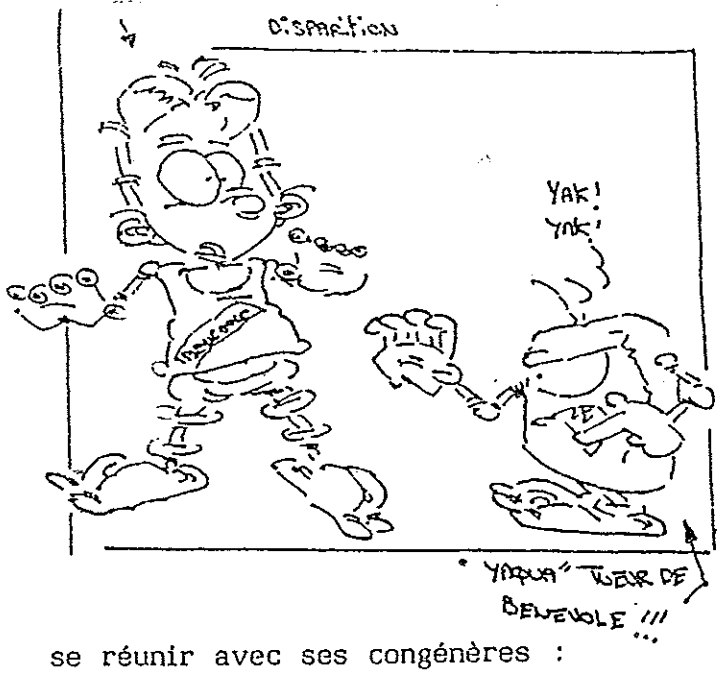


# LE CLIN D'OEIL DE LA PRÉSIDENTE

## ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS

### Le bénévole : une espèce en voie de disparition !

"Le bénévole (activus benevolus) est un mammifère bipède qu'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères : les bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé "convocation".

Le téléphone est un appareil qui est beaucoup utilisé par le bénévole et qui lui prend beaucoup de son temps. Mais cet instrument lui permet de régler les petits problèmes qui se posent au jour le jour.

L'ennemi héréditaire du bénévole est le "yaqua" (nom populaire), dont les origines n'ont pu être à ce jour déterminées : le "yaqua" est aussi un mammifère bipède mais il se caractérise par un cerveau très petit qui ne lui permet de connaître que deux mots "y a qu'à" ce qui explique son nom.

Le "yaqua" bien abrité dans la cité anonyme, attend. Il attend le moment où le bénévole fera une erreur, un oubli pour bondir et lancer son venin qui atteindra son adversaire et provoquera chez celui-ci une maladie très grave : "le découragement".

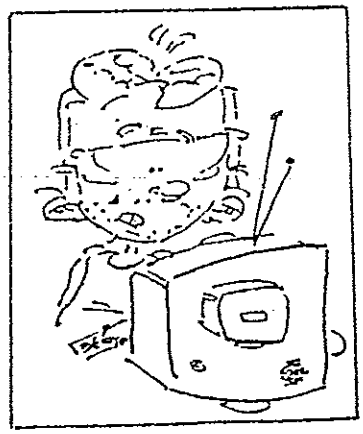

Les premiers symptômes de cette implacable maladie sont visibles rapidement : absences de plus en plus fréquentes aux réunions, intérêt croissant pour son jardin, sourire attendri devant une canne à pêche et attrait de plus en plus vif qu'exercent un bon fauteuil et la télévision sur le sujet atteint.

Les bénévoles décimés par le découragement risquent de disparaître et il n'est pas impossible que, dans quelques années, on rencontre cette espèce uniquement dans les zoos où, comme tous ces malheureux animaux enfermés, ils n'arrivent plus à se reproduire.

Les "yaqua", avec leurs petits cerveaux et leurs grandes langues, viendront leur lancer des cacahuètes pour tromper l'ennui. Ils se rappelleront avec nostalgie du passé pas si lointain où le bénévole abondait et où on pouvait le traquer sans contrainte."

Alors, aidez-nous à ne pas disparaître...
D'ailleurs, nous n'aimons pas les cacahuètes !

INFOS PRATIQUES

## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

*Obligations militaires et reports d'incorporation*

**13404.** – 14 janvier 1999. – **M. Claude Haut** attire l'attention de **M. le ministre de la défense** sur les dispositions de la loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997, qui conformément à l'article L. 5 *bis* A prévoit un report d'incorporation d'une durée de deux ans pour les jeunes appelés qui bénéficient d'un contrat à durée indéterminée ou déterminée. En conséquence, pour les jeunes qui seront incorporables à partir de l'année 2000 et qui bénéficieront des dispositions de la loi de 1997, leur incorporation sera différée à l'année 2002. Cette date étant l'année de suppression du service national dans sa forme actuelle, à quelles obligations militaires seront tenus ces jeunes appelés qui auront bénéficié de ces reports d'incorporation ?

## REPONSE

Créé par la loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national, le report de l'article L.5 *bis* A est applicable d'une part, aux titulaires de contrats de travail à durée indéterminée (CDI) depuis le décret n° 98-180 du 17 mars 1998 portant application de la partie législative du code du service national, et d'autre part, aux contrats de travail à durée déterminée (CDD) à compter du 1er décembre 1998, à la suite du décret n° 98-1066 du 26 novembre 1998, modifiant la partie réglementaire du code du service national.

Dans ce cadre, les jeunes gens qui bénéficieront d'un report d'incorporation pour CDI à partir de l'an 2000, ne seront appelés au service actif qu'en 2002. Par ailleurs, la loi du 28 octobre 1997 suspend l'application du livre II du code du service national, et donc l'appel sous les drapeaux, le 31 décembre 2002. Le cumul de ces deux dispositions conduit à ce que le jeune homme bénéficiant d'un report de deux ans à la fin de l'année 2000 ne soit plus appelé au service actif après 2002.

Il convient de procéder à une analyse différente pour les jeunes gens titulaires d'un CDD. En effet, l'échéance d'un report d'incorporation obtenu en l'an 2000 peut intervenir avant 2002 car celui-ci est accordé en fonction de la durée du CDD, allant de quelques mois à deux ans au maximum.

Les commissions régionales, définies à l'article L.32 du code du service national, prendront en compte ces faits et veilleront tout particulièrement aux reports L.5 *bis* A accordés à partir de l'an 2000, tout en respectant le souci du législateur de ne pas compromettre l'insertion professionnelle du demandeur ou la réalisation d'une première expérience professionnelle.

Il convient de préciser que les bénéficiaires d'un report d'incorporation, à quelque titre que ce soit, non appelés au service actif avant le 1er janvier 2003 seront, au-delà de cette date, en position régulière au regard des obligations du service national.

Richard

Alain RICHARD

J.O. D.P. SENAT DU 18.03.1999 - PAGE 868

## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

*Défense*
*(service national – dispense)*

**24705.** – 1er février 1999. – **M. Jean-Luc Warsmann** attire l'attention de **M. le ministre de la défense** sur le projet de dispenser de service militaire les jeunes enseignants affectés dans des établissements classés en zone prioritaire. Il lui demande quelles mesures seraient susceptibles d'être prises dans l'immédiat.

## REPONSE

La loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national organise la suspension progressive de l'appel sous les drapeaux mais maintient l'obligation du service national jusqu'au 31 décembre 2002 pour les jeunes gens nés avant le 1er janvier 1979. Dans cette perspective, le législateur n'a pas voulu dispenser du service national des catégories particulières de jeunes gens, comme par exemple les enseignants.

Récemment, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie a annoncé un certain nombre de mesures en faveur des lycées. Le ministère de la défense contribue de plusieurs manières à cette action engagée par le Gouvernement.

Ainsi, un protocole spécifique prévoit que 300 appelés du contingent, accomplissant actuellement leur service militaire et ayant la qualité d'enseignants titulaires, soient mis à la disposition de l'éducation nationale pour l'année scolaire 1998-1999. Ces jeunes exercent des fonctions d'enseignement dans les établissements scolaires de leur académie d'appartenance, situés notamment en zone prioritaire.

Par ailleurs, pour l'année 1999, il est prévu que 1 000 appelés volontaires participent à des actions en faveur de certains quartiers défavorisés, au titre du protocole ville. Ces militaires, incorporés prioritairement entre le 1er août et le 1er décembre de chaque année, sont affectés à des fonctions d'encadrement et de soutien scolaire.

Ces deux modes de mise à disposition d'appelés volontaires concrétisent bien l'engagement du ministère de la défense à répondre aux priorités du Gouvernement pour les actions en faveur de l'éducation nationale.

Alain RICHARD

J.O. D.P. A.N. DU 15.03.1999 - PAGE 1556

# MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

*Défense*
*(service national – report d'incorporation)*

**24566.** – 1er février 1999. – **M. Jean-Louis Fousseret** attire l'attention de **M. le ministre de la défense** sur la possibilité qui est donnée par l'article L. 10 du code du service national aux jeunes gens qui poursuivent des études de médecine, pharmacie, chirurgie dentaire ou vétérinaire de bénéficier d'un report spécial d'incorporation. Il lui demande s'il serait possible d'étendre ces dispositions aux jeunes gens préparant des thèses quelle que soit la matière étudiée.

*Défense*
*(service national – report d'incorporation)*

**24963.** – 8 février 1999. – **M. Jean-Luc Warsmann** attire l'attention de **M. le ministre de la défense** sur la situation des jeunes étudiants n'ayant pas achevé leur cycle d'études longues (doctorat) au regard du service militaire quand ils sont arrivés à l'expiration de leur sursis. Il lui demande quelles mesures peuvent être prises afin de permettre à ces étudiants de terminer leur thèse sans interruption.

## REPONSE

L'article L. 10 du code du service national précise que les jeunes gens qui justifient de la poursuite d'un cycle d'études en vue de l'obtention de l'un des titres requis pour l'exercice de la profession de médecin, de pharmacien, de vétérinaire ou de chirurgien-dentiste peuvent, sur leur demande, bénéficier d'un report spécial d'incorporation jusqu'au 31 décembre de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge de 28 ans.

La loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national a ainsi permis d'harmoniser la durée du report accordé au titre de l'article L. 10, pour ces quatre professions relevant du domaine de la santé.

Ces dispositions n'ont pas été étendues à d'autres cycles d'études conduisant à la préparation de thèses de doctorat. Toutefois, la loi du 28 octobre 1997 tient compte de la situation des jeunes gens qui poursuivent des études longues. En effet, l'article L. 5 *bis* du code du service national permet aux jeunes gens, bénéficiant d'un report d'incorporation initial jusqu'à 22 ans, d'obtenir sur leur demande un report supplémentaire d'une durée maximale de quatre années scolaires ou universitaires. Il leur suffit pour cela de justifier annuellement de la poursuite d'études ou de formation professionnelle.

Cette nouvelle disposition permet ainsi aux jeunes d'effectuer sans interruption un cursus scolaire ou universitaire jusqu'à l'âge de 26 ans.

Alain RICHARD

J.O. D.P. A.N. DU 15.03.1999 - PAGE 1555

## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

*Défense*
*(service national – report d'incorporation)*

**24532.** – 1er février 1999. – **M. Pierre Cardo** appelle l'attention de **M. le ministre de la défense** sur la situation des jeunes Français qui restent soumis à l'obligation d'effectuer leur service militaire mais qui sont sous contrat de travail à durée indéterminée à l'étranger. S'ils ont la possibilité de solliciter le bénéfice des dispositions de la loi du 27 octobre 1997 et du décret du 17 mars 1998, ils n'ont pas la certitude de voir leur demande accueillie favorablement. En cas de refus, leur incorporation interviendrait sans délais. Alors qu'en France, les titulaires d'un CDI incorporés entrent dans le bénéfice de l'article L. 122-18 du code du travail qui prévoit leur réintégration dans leur emploi à l'issue du service national, il est évident que cette disposition ne s'applique pas à l'étranger où l'incorporation équivaut à une démission pure et simple de leur emploi, sans préavis, ni indemnités et sans garantie d'en retrouver un nouveau. A une période où tout le monde s'accorde pour encourager les jeunes Français à rechercher des expériences étrangères, il lui demande de lui préciser les recommandations qu'il entend formuler ou les mesures qu'il entend prendre pour éviter à ces jeunes une interruption problématique de carrière.

### REPONSE

La loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national a inséré un article L.5 *bis* A dans le code du service national, qui permet aux jeunes gens titulaires d'un contrat de travail de droit privé à durée indéterminée ou déterminée de bénéficier, sous certaines conditions, d'un report d'incorporation.

Par ailleurs, cette même loi a modifié le code du travail pour y insérer deux dispositions particulièrement protectrices de l'emploi :

- le contrat de travail est suspendu pendant toute la durée du service national actif et la réintégration dans l'entreprise est de droit ;

- aucun employeur ne peut résilier le contrat de travail d'un salarié ou d'un apprenti au motif que lui-même, le salarié ou l'apprenti se trouve astreint aux obligations du service national.

Ces dispositions du code du travail français ne s'appliquent pas aux personnes exerçant une activité professionnelle à l'étranger. Aussi, les dossiers déposés par les jeunes gens, frontaliers ou résidants à l'étranger pour raisons professionnelles, font-ils l'objet d'une attention toute particulière.

Il appartient aux commissions régionales prévues à l'article L.32 du code du service national d'apprécier les conséquences de l'incorporation immédiate du demandeur sur son insertion professionnelle, au regard de sa situation réelle dans l'entreprise qui l'emploie.

Richard

J.O. D.P. A.N. DU 15.03.1999 - PAGE 1555

Alain RICHARD

## FETE DES ENFANTS AU JARDIN DE VILLE

Le Dimanche 13 Juin 1999, s'est déroulé avec grand succès la kermesse de l'école. Petits et grands ont pu profiter des jeux fabriqués par les membres de l'association des parents d'élèves qui les ont animés, aidés, par les parents et les enseignants.
Un bel après-midi qui a fait le bonheur de tous autour de la pêche à la ligne, le tir aux pigeons, le saut en sac, le jeu des clous, jeux de massacre... Boissons et pâtisseries confectionnées par les mamans, ont accompagné cette jolie fête qui s'est terminée par le tirage de la tombola. Le premier lot, une cafetière expresso est remportée par Mme Lili BAGGIO, ainsi qu'un barbecue relax etc...La journée s'est terminée dans la joie et les rires des enfants.

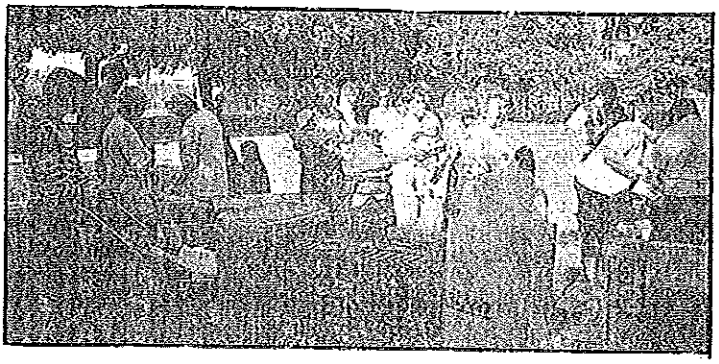

***VISITE GUIDEE DU VILLAGE***

*Visites gratuites organisées par l'Association Culture et Loisirs de l'Obiou*

**Lundi 9 AOUT**

**Lundi 23 AOUT**

**Départ à 20H devant l'Eglise**

## COLLECTE POUR LA CROIX ROUGE

La quête effectuée à l'occasion de la journée nationale de la Croix Rouge a produit la somme de 960 F.
Merci aux généreux donateurs et aux dévoués quêteuses.

## LE TOUR DU DAUPHINE LIBERE EST PASSE A CORPS

Le jeudi 11 Juin, plus d'une centaine de coureurs ont appuyé sur les pédales, pour la traversée du village. Le 1er était MAURAS et le 2ème LE BRETON. Tous les cyclistes et les supporters ont mis une ambiance sportive dans le village et ont applaudis avec fougue les coureurs et la caravane du Dauphiné Libéré.

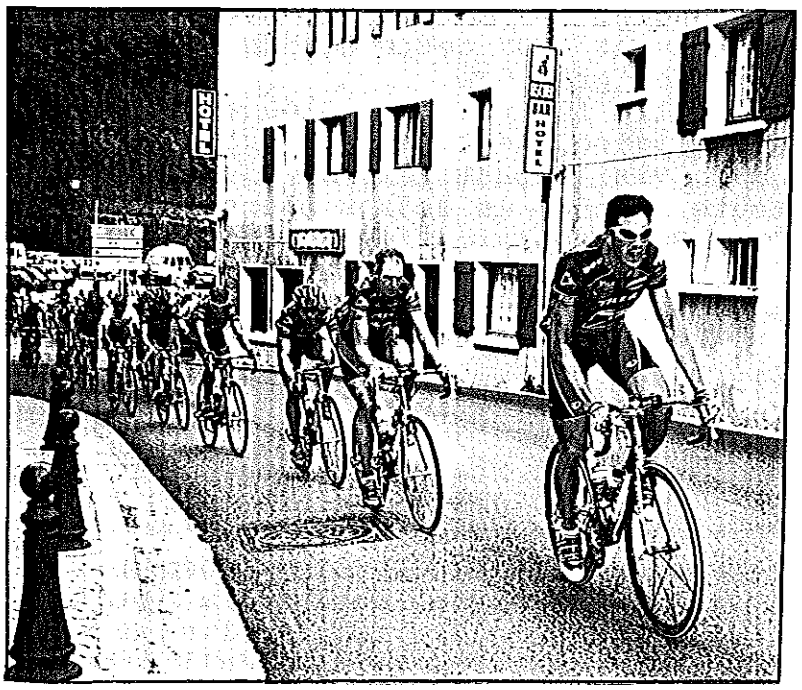

*Document donné par Mr J. GUEYDAN*

# ÉGLISE St PIERRE, à Corps (Isère)

Cher visiteur,

Si vous êtes croyant, chrétien, juif ou musulman, priez;
Si vous ne l'êtes pas, respectez notre lieu de culte millénaire.

Parmi les visiteurs qui vous ont précédé, il y eut:
- l'empereur Othon II, en 1265;
- le roi Charles V, le vendredi 24 août 1352;
- le roi Louis XII, fin avril 1500;
- le roi Charles VIII, le vendredi 30 août 1694;
- l'empereur Napoléon 1er, le mardi 7 mars 1815, mais il était tellement pressé qu'il est passé devant la porte, sans entrer...

Quatre églises se sont succédé à ce même emplacement:

## 1ère église

Saint Eldrad (né à Ambel en 781, abbé bénédictin de Novalaise en Piémont en 845, mort en 875) fit construire ici une église vers 850. Elle était en bois, couverte en chaume, et fut détruite vers 906 par des envahisseurs Sarrasins venus de La Garde-Freinet.

Les Sarrasins détruisirent aussi l'abbaye de Novalaise vers 906, prirent Grenoble vers 925 et incendièrent Turin en Piémont vers 926.

En 972, ils capturèrent près de Martigny en Suisse, St Mayeul, abbé de Cluny, ce qui décida Guillaume 1er, comte de Provence, dit ensuite le Libérateur, à les poursuivre en 972 dans les Alpes et à les vaincre en 973, dans leur repaire de La Garde-Freinet.

## 2e église

Les moines bénédictins s'étaient réfugiés en 929 à Brême, en Lombardie. Vers 1064, ils revinrent à Oulx (Ulzio) en Piémont, puis à Ambel (d'où le nom de Monestier-d'Ambel), puis à Corps.
Ils créèrent ici, vers 1100, un prieuré, avec une nouvelle église, toujours dédiée à St Pierre.

Ultérieurement, cinq autels latéraux furent dédiés à St Antoine, St Benoît, Ste Catherine, St Jacques et Ste Madeleine.

Avant 1307 cette église se trouva rattachée au prieuré de Romette, près Gap.

Elle fut prise, pillée et brûlée sept fois pendant les guerres de Religion, tant par les protestants que par les catholiques; lors de sa visite pastorale de 1599, l'évêque de Gap la trouva "presque toute ruinée, le dedans plein de terre".

Sa démolition fut décidée le 22 juillet 1599.

## 3e église

La construction de la troisième église, plus grande que la précédente, commença en 1600 et se termina en 1606.

En 1613 l'église incluait, outre la maître-autel St Pierre, six autels latéraux dédiés à St Benoît, St Blaise, St Claude, St Etienne, St Jacques et Ste Madeleine.

Le cimetière entourait l'église; son porche, encore debout, porte, coté extérieur, la date 1654 et l'inscription, devenue bien difficile à lire: "Vous y viendrez comme nous". A gauche en descendant quelques marches la première maison est datée de 1590.

Presque toutes les familles du bourg possédaient une tombe dans l'église, sous les grandes dalles en marbre noir (allée droite) dont les inscriptions aujourd'hui illisibles.

Le 4 avril 1778 le curé de Corps fut condamné à une aumône de six livres au profit des oeuvres de Corps, pour avoir continué à inhumer des défunts dans l'église malgré l'interdiction du roi.

L'église devint magasin à fourrage pendant les années sinistres de la Terreur et fut rendue au culte en 1801.

Elle fut démolie en 1858, avec ses six autels latéraux. Seuls quelques gros murs ont été conservés.

4e église

L'église actuelle est la quatrième et résulte d'une nouvelle construction (voûte, clocher, agrandissement sur une partie de l'ancien cimetière désaffecté) effectuée de 1858 à 1861.

Outre l'immuable maître-autel St Pierre, elle inclut deux nouveaux autels latéraux dédiés à la Vierge Marie (à gauche) et à St Joseph (à droite).

Ses neuf vitraux datent de 1866 et représentent (de gauche à droite, les premier et dernier n'étant malheureusement pas éclairés):
1/ St Michel archange, avec un dragon,
2/ St Eldrad, abbé mitré et crossé,
3/ St Laurent, avec un gril,
4/ St Pierre, avec ses clefs,
5/ Jésus Christ,
6/ St Roch, avec son chien,
7/ Ste Agathe, avec des tenailles,
8/ Ste Catherine d'Alexandrie, avec couronne royale et roue brisée,
9/ Un ange gardien, avec deux enfants.

L'inscription latine sur le bénitier en entrant à gauche est: *Scindete corda vestra et non vestimenti vestra*, ce qui signifie: Déchirez vos coeurs et non vos vêtements.

L'inscription grecque sur le bénitier en rentrant à droite a la même signification.

La petite inscription encerclée et noire sur la porte de la sacristie (près de l'autel St Joseph) commence par: *ave gratia plena dulcis*, qui correspond à: Salut, pleine de grâce, douce. La suite est obscure mais pourrait être: sans péché mère de Jésus Christ.

Merci à qui pourra nous éclairer....

Voici la liste des trente curés (connus) de ces quatre églises:

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Claude | de POLIGNY | 1448-1458 | Jean | REYNIER | 1839-1841 |
| Guillaume | PHILIBERT | 1458- ? | Pierre | MÉLIN | 1841-1865 |
| Isnard | MANUEL | ? -1552 | Ferdinand | TURC | 1865-1872 |
| Antoine | MANUEL | 1552- ? | André | CHAMPON | 1873-1874 |
| Jean | GOBERT | 1613-1623 | Théodore | FUZIER | 1874-1896 |
| Antoine | DIDIER | 1627-1629 | Émile | DEUIL-DORÉ | 1897-1914 |
| Rodolphe | LE MIRE | 1631-1633 | Joseph | FLUCHAIRE | 1914-1931 |
| Pierre | VERDIER | 1640-1658 | Jean | GRAILLET | 1932-1939 |
| Claude | BRÉMOND | 1658-1686 | Joseph | DURAND | 1939-1954 |
| Jean | de LAFONT | 1686-1728 | Jean | NOIRET | 1955-1960 |
| François | TOURNIAIRE | 1727-1752 | Henri | COSTIOU | 1960-1963 |
| Balthazar | CORRIOL | 1753-1779 | Joseph | CHUZEVILLE | 1964-1969 |
| Joseph | BLANC | 1779-1822 | Louis | MORICEAU | 1969-1976 |
| H. | MEFFRÉ | 1823-1824 | André | DELAPLAGNE | 1976-1995 |
| François | VIOLLET | 1824-1838 | René | GEOFFROY | 1995-1997 |

Depuis 1997, Corps n'a plus de curé et les services religieux sont assurés par le curé ou le vicaire de La Mure.
L'église a été remise à neuf en 1999.

---

# *VOYAGE « CLUB JOYEUSES RENCONTRES »*
# *LE PERIGORD NOIR ET LA DORDOGNE*

Du 26 au 30 Avril, le Club du 3° Age de Corps, par l'intermédiaire des cars Bernard, a fait un court séjour en Dordogne. Si le séjour fut court, il fut néanmoins très agréable et intéressant.

Après un périple de plus de 700 Kms nous sommes arrivés au charmant village de Siorac et nous nous sommes installés à l'Hôtel de la Petite Reine.

Nous avons reçu un accueil chaleureux, nous avions des chambres confortables et la cuisine du terroir était particulièrement soignée.

Il faut savoir que le Périgord correspond au département de la Dordogne et qu'il se divise en 4 parties : Périgord blanc en raison de son calcaire, Périgord vert avec ses cultures et ses prairies, Périgord rouge, région de Bergerac au climat très doux, domaine des vignobles, et le Périgord noir où nous étions. Découpé par les vallées de la Vézère et de la Dordogne, il doit son nom au taux de boisement très élevé et à la présence largement répandue du chêne vert ou yeuse, au feuillage sombre, dense, très abondant près de Sarlat.

Sur le limon des vallées soulignées de rideaux de peupliers et de saules, les cultures sont variées : maïs, tabac, noyers. Les marchés prospères proposent des noix, des champignons, des truffes et des foies gras.

L'harmonie des paysages le long de la Vézère et de la Dordogne et la beauté des solides demeures en calcaire doré, coiffées de lauzes, attirent de nombreux touristes.

Nous avons commencé nos sorties par la visite du château de Beynac. Dressé sur un rocher, il occupe un site remarquable, véritable nid d'aigle, face à la vallée de la Dordogne. C'est un château moyenâgeux qui fut l'une des Baronnies du Périgord. Redoutable place forte, lors de la rivalité entre les Capétiens et les Plantagenêts, le château fut pris par Richard Coeur de Lion et tomba entre les mains des anglais, mais fut repris par les français et reconstruit. La paix retrouvée la château continue à veiller sur le village. Protégé naturellement par l'à-pic du côté de la rivière, le château a renforcé ses défenses au Nord : double enceinte, 2 rangées de douves, 2 barbacanes. De part et d'autre du puissant donjon du 13° siècle se répartissent les corps de logis. A l'intérieur des appartements, la grande salle des Etats, où se réunissait la noblesse du Périgord, est voûtée en ogives et comporte une cheminée Renaissance sculptée. Les murs de l'Oratoire sont décorés de fresques du 14° siècle. Propriété privée, beaucoup de films y sont tournés, ce qui permet de l'entretenir. Beynac « le Roi du Périgord » est sans conteste, par son site, l'un des plus beaux de France.

Sur le chemin du retour, nous avons visité un élevage de canards et d'oies et assisté à une séance de gavage. Nous avons dégusté, savouré et fait quelques achats.

L'après-midi fut consacré à la visite du gouffre de Ploumeyssac qui ne fut exploré qu'en 1907. Baptisé « Cathédrale de Cristal », Ploumeyssac est aujourd'hui la plus grande cavité aménagée du Périgord. Par un tunnel, on accède très facilement à une immense voûte souterraine aux parois ornées d'une multitude de cristallisations d'une densité et d'une beauté exceptionnelle. Des jeux de lumière, soutenus par un accompagnement musical complètent l'originalité de ce site. Le ruissellement continu des 4 fontaines pétrifiantes recouvre lentement des objets en terre cuite d'une multitude de paillettes de calcite qui les fait étinceler.

Avant le creusement du tunnel d'accès, les visiteurs descendaient, 3 par 3, dans le gouffre, à l'aide d'une nacelle actionnée par un cheval. Récemment ce système de descente a été remis en service. Il permet aujourd'hui à ceux qui le désirent, de faire une visite hors du commun comme au début du siècle.

Nous avons fait un arrêt au village de Simeuil. Situé au confluent de la Dordogne et de la Vézère, il frappe d'abord par ses 2 ponts en équerre. Construit sur un promontoire, il a conservé quelques vestiges de son passé de forteresse dans les ruelles qui grimpent vers l'emplacement de l'ancien château et l'église. Dans le passé, ce fut un port de pêche et de batellerie.

Nous avons consacré une demi-journée à Sarlat. Elle offre la physionomie d'une petite ville de marchands, sous l'Ancien Régime, avec ses rues étroites qui ont conservé leur allure médiévale, ses hôtels gothiques et Renaissance restaurés, son célèbre marché où se négocient toujours les volailles, les grains, les noix, les foies gras et les truffes. Devenue en 1317 ville épiscopale, elle reçut du Roi Charles VII de nombreux privilèges. Les Salardais se mirent au travail et reconstruisirent leur ville. Ils édifièrent la plupart des hôtels qui font aujourd'hui la fierté de Sarlat. Les magistrats, les clercs, l'Evêque, les dignitaires du chapitre formaient une bourgeoisie aisée, importante, à laquelle s'ajoutaient des hommes de lettres comme Etienne de la Boétie. Sa maison a été conservée. Il fut un magistrat brillant au Parlement de Bordeaux et un écrivain passionné épris de liberté. Il fut l'ami de Montaigne.

La Lanterne des Morts, énigmatique tour cylindrique surmontée d'un cône terminal, construite à la fin du 12° siècle, compte 2 salles, une au rez-de-chaussée couverte d'une voûte, l'autre dans la partie conique, inaccessible à l'homme. De nombreuses hypothèses ont été émises à son sujet : peut-être chapelle funéraire.

Sur les rives de la Vézère, à quelques kilomètres du Bugue et de Sarlat, une demi-journée nous a transportés 100 ans en arrière. Le village du Bournat nous a fait revivre la vie de nos arrières grands-parents en Périgord. Les bâtisses sont en lauzes, pisé, les charpentes comme on, n'en fait plus. La plupart des objets pourraient être dans des musées, mais ils sont mieux au village. Chacun avait un métier et en était fier, à l'époque. Ici au Bournat, les artisans travaillaient

sous nos yeux. Nous avons vu le sabotier, le bourrelier, le forgeron, le vannier, la fileuse de laine avec son rouet. Nous nous sommes retrouvés également dans une école 1900. Cette visite eut un grand succès.

Une soirée Karaoké clôtura cette journée bien remplie. Le lendemain, malgré un temps incertain nous avons fait une sortie en gabare sur la Dordogne, petite promenade sur l'eau agréable. Elle nous a permis d'admirer le très beau village classé de la Roche-Gageac. Accroché à une falaise qui surplombe la rivière, le village occupe une site remarquable. La haute falaise est couverte de chênes-verts, les maisons aux toits de lauzes ou de tuiles se reflètent dans la Dordogne. Au premier plan se détache la silhouette du château de la Malartrie et à l'autre extrémité du village apparaît, sous le surplomb de roche, le manoir de Tarde.

Le Périgord compte 1257 châteaux ou manoirs ! D'après la légende : Dieu voulait parsemer de châteaux le royaume de France, passant par le Périgord, il donna un bon coup d'épaule pour remonter son énorme besace, or il s'aperçut qu'elle était crevée, elle baillait largement, laissant échapper : tours, courtines et poivrières. Alors avant de reprendre le chemin du paradis, le Père Eternel secoua le fond de son bissac sur les coteaux pierreux de la Dordogne, de la Vézère. Et tant et tant il en chut que nul pays ne se trouva plus riche en châteaux, manoirs et gentilhommières.(Jean Secret : Le Périgord)

C'est une région où beaucoup de coutumes sont encore conservées de nos jours. Les maïs plantés pour les élections, le 1er mai et recherche des oeufs. Une semaine de fête avant une noce ! L'enterrement de la vie de garçon ! Une bouteille de marc est mise dans un cercueil, enterrée en lieu sûr et ressortie et bue à l'occasion de la première naissance. Le tourrain (soupe à l'ail) est porté aux nouveaux époux lors de leur nuit de noces.

Notre dernière sortie fut consacrée à la visite du château de Montbazillac, une dégustation fut suivie, d'une promenade en calèche dans les vignobles du célèbre cru. Le château émerge des vignes et domine la Dordogne, présente partout. Il est la propriété de la cave coopérative de Montbazillac qui l'a restauré et aménagé. Construit vers 1550 c'est un édifice de petites dimensions. Des mâchicoulis enserrent le corps de bâtiment flanqué aux angles de grosses tours rondes. La façade est percée d'une double rangée de fenêtres à croisillons et d'une porte style Renaissance. A l'intérieur les plafonds sont à la française. La grande salle s'orne d'une cheminée Renaissance, de tapisseries des Flandres et de meubles en noyer du 17° siècle rares et magnifiques. Les anciennes caves abritent un petit musée du vin consacré aux instruments anciens de la récolte et de la vinification.

Le Montbazillac est un vin blanc, doré, parfumé, liquoreux, il se boit en apéritif ou avec le foie gras et les desserts. Il doit son bouquet particulier à la pourriture noble qui réduit l'acidité du raisin. Mais tout le monde le connaît.

Un apéritif somptueux nous fut offert par les hôteliers absolument charmants, le propriétaire nous accompagna dans toutes nos sorties, nous servant souvent de guide, nous aidant à mieux comprendre et à aimer cette belle région.

Nous avons partagé le car avec de sympathiques gapençais et le voyage s'effectua dans de bonnes conditions, mais nous avons retrouvé avec plaisir nos montagnes.

M.GIRARD.

## LE CONCOURS DE PETANQUE DU CLUB JOYEUSES RENCONTRES A LA NEYRETTE

Le Club avait bien choisi son jour pour le concours de pétanque annuel qui s'est déroulé sous un soleil magnifique. 27 personnes : hommes et femmes étaient présents dès 9 heures au Restaurant de la Neyrette.

Les doublettes étaient tirées au sort et se formaient.

Le résultat a été le suivant :

1ers : Pierre REYMOND, Simone BERNOU
2èmes : Paul CHARLES, Rose-A. MOUSSIER
3èmes : Henri VINCENT, Josette NOËL
4èmes : Louis MEYER, Henriette PRA
5èmes : André PRA, Suzette GARAUD
6èmes : Jean BERNOU, Solange DAVIN
7èmes : André MARCOU, Solange QUILICHINI
8èmes : Eugène PELLISSIER, Gisèle ROUX
9èmes : Raymond NOËL, Jeannette GALVAIN
10èmes :Georges FERRARI, Rose BIAU
11èmes :Robert GARAUD, Solange BALMET.

Le repas était prévu et tous se sont régalés des spécialités dévoluyardes. Quelques chants avec harmonica ont égayé les participants, qui ont pu profiter ensuite, des chaises longues et de la verdure, autour de l'étang.

Chacun est reparti content de cette journée printanière. Les messieurs ont eu chacun une bonne bouteille et les dames un petit panier de fleurs séchées.

Merci à toute l'équipe qui avait préparé ce concours, organisé par la Présidente et les membres du Bureau.

## SORTIE DU CLUB JOYEUSES RENCONTRES

Le mercredi 30 Juin, les membres du club et la Présidente avaient choisi de se rendre dans l'Oisans. une trentaine de personnes étaient présentes, de bon matin sur les Fossés, pour prendre le car en direction de Livet et Gavet, où un malentendu nous a fait perdre ½ heure pour se rendre à la centrale de Grand Maison, où nous étions attendu. Mais chacun a pu visiter à son gré, les énormes machines et les panneaux consernant les travaux du barrage de Grand Maison et quelques photos du barrage du Sautet, avec la vidéo. Un barrage gigantesque qui valait le déplacement et le plaisir d'admirer l'une des incroyables turbines enfouies au creux de la vallée d'Olle.

Puis nous reprenons notre route pour rejoindre le restaurant « Le Florentin » qui nous attendait à Bourg d'Oisans.

C'est dans une bonne ambiance que le repas a été dégusté et aussitôt après, nous avons visité le musée des minéraux d'une grande valeur et les tableaux du corpatus Jean THIEBAUX, qui ont été très regardés et admirés par tout le groupe. Ensuite nous avons vu 2 films : Les Marmottes et Les Cristaux de l'Oisans.

Puis nous avons repris la route pour admirer le jardin alpin du Lautaret, qui a plus de 2500 espèces de fleurs venues de tous les pays et qui ont enchanté tous les participants. Ce jardin, crée en 1899 par l'Université de Grenoble, s'étend sur 2 hectares paysagés dans un cadre grandiose face au massif de la Meije. Il fête son centenaire cette année.

Le dernier arrêt a été court mais on a pu voir le musée d'Art Sacré de Monêtier les Bains, et les merveilles de la salle du trésor ainsi qu'une exposition sur l'Art Sacré contemporain.

Ce fut une journée très intéressante et bien chargée, mais chacun était content de cette sortie entre Isère et Hautes-Alpes.

## *LA CHORALE DE CORPS*

Le 29 Avril, la chorale de St Didier en Dévoluy avait invité celle de Corps, pour interpréter ensemble plusieurs chants et partager dans l'amitié, de délicieuses tartes, quiches, patés et autres spécialités du Dévoluy.
C'est dans le joie et la bonne humeur, que s'est déroulée cette soirée conviviale.

### VIZILLE

La chorale de Corps s'est déplacée à Vizille le vendredi 4 Juin.
C'est dans la Salle du Jeu de Paume, que les chorales de Vizille, de St Georges de Commiers, de Corps et des environs se sont retrouvées pour que chacune chante les partitions qu'elles avaient appris tout l'hiver.
Tous ont apprécié cette soirée musicale qui s'est terminée, avec tous les chanteurs et chanteuses du secteur ; et tous les participants ont accueilli le lunch préparé par la chorale de Vizille.

### LE 19 JUIN : FETE DE LA MUSIQUE A CORPS

Tous les choristes ont voulu fêter par des chants la journée de la musique. Ils ont évolué dans presque tous les quartiers de Corps, celà a débuté rue St Eloi, rue de la Côte, Place Napoléon, rue des Fossés et route du Sautet.
Puis tous les membres de la chorale du Dévoluy et de Corps se sont regroupés Salle Polyvalente pour partager et apprécier pleins de bonnes choses confectionnées par les choristes.
C'est dans une joyeuse ambiance que s'est déroulée cette fête qui sera surement suivie l'année prochaine.

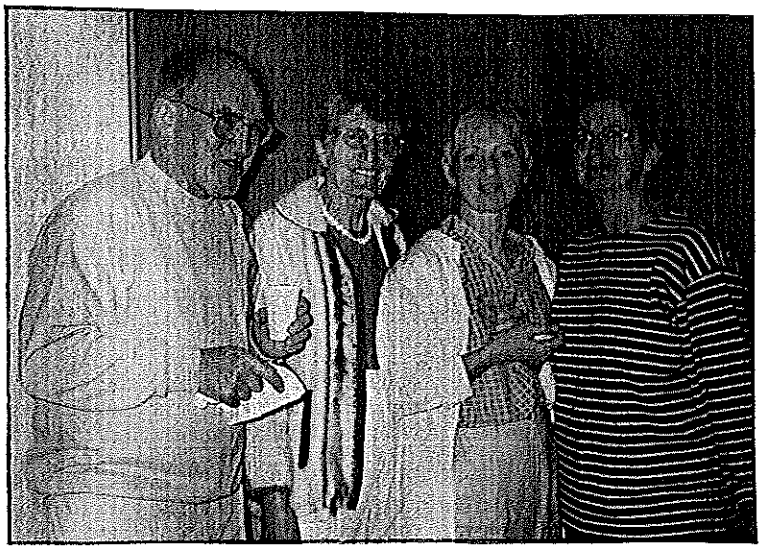

### *NUITS MUSICALES DE CORPS*

***Programme Août***

**Samedi 7 Août :** Angello MANZOTTI
Sopraniste italien « La voix de Farinelli »
HAENDEL / HASSE
A. MANZOTTI Sopraniste, se consacre à faire redécouvrir le répertoire historique des castras. Il a perfectionné une technique de chants qui le différencie totalement des contre-ténors.

**Samedi 14 Août :** Le Choeur DVORAK de ZLIN
Direction Milos MACHEK (50 choristes)
Requiem allemand de BRAHMS
accompagné par 2 pianos
Constitué de 50 choristes le Choeur Tchèque de ZLIN. La direction permanente de Milos MACHEK, Chef de la Philharmonie de ZLIN. Beaucoup de personnalités musicales tchèques ont participé au concert du Choeur.

**A L'Eglise de CORPS à 21H00**

*Tarifs* : Normal : 85F Adhérents : 65F
*Billets en vente à l'entrée de l'Eglise.*
*Pas de réservations.*

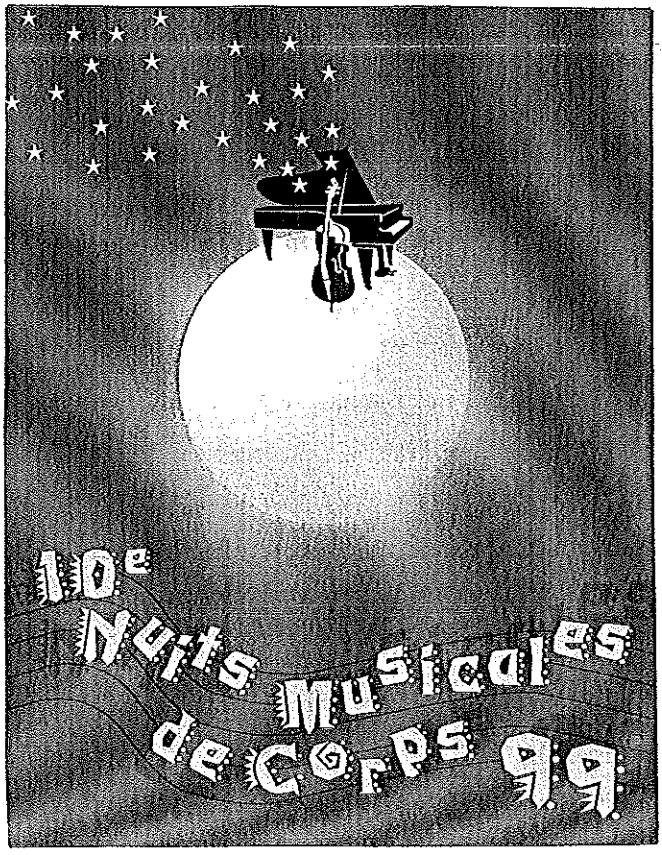

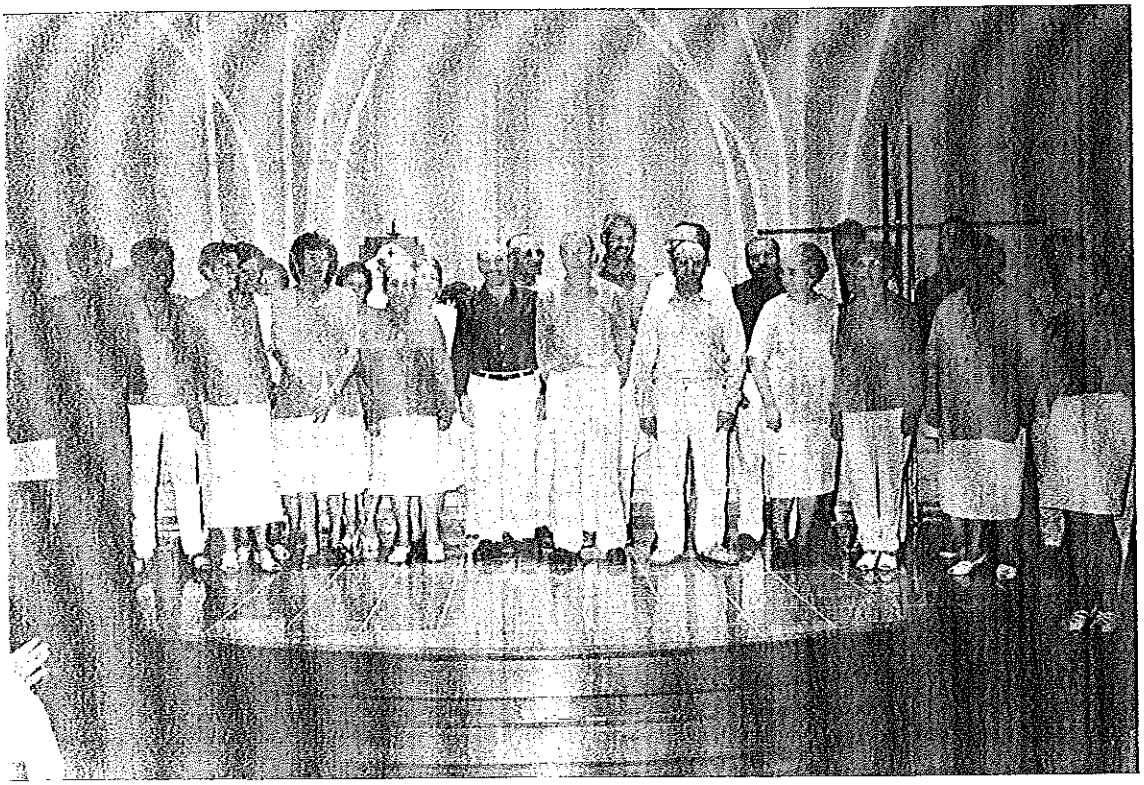

## LA SALLE EN BEAUMONT

Le vendredi 11 Juin à 20H, les membres de la chorale de CORPS se sont rendus dans l'Eglise de la Salle en Beaumont, à la demande des choristes du Beaumont.
L'Eglise a fait le plein, et tous les auditeurs ont apprécié, une dizaine de chants, ainsi que les voix de Mr DEPRAZ et de Marie ZAQUINE.
Toute l'assemblée a été enchantée de cette soirée qui s'est terminée par le verre de l'amitié.

## *CALENDRIER DES FÊTES AOÛT 99*

| | |
|---|---|
| *Samedi 31 JUILLET* | - LES NUITS MUSICALES DE CORPS. Concert d'Angello MANZOTTI, sopraniste sur une musique de HAENDEL à l'Eglise de CORPS à 21H.<br>- MONTAGNE AU CORPS. Festival du Film de Montagne. Projections et conférences. Invités : A.BEAUVOIS, F.HASBANI, H.QUALIZZA. Village Vacances 21H CORPS. |
| *Du 31 JUILLET au 7 AOÛT* | Semaine Sculpture et Photographie. Expo d'artistes locaux Salle Polyvalente à CORPS. |
| *Vendredi 6 AOÛT* | Veillée en musique au Sanctuaire de Notre Dame de la Salette. 20H30. |
| *Samedi 7 AOÛT* | MONTAGNE AU CORPS. Invités : JM.ASSELIN, PH.REBREYEND, P.EDLINGER. Village Vacances 21H CORPS. |
| *Du 9 au 15 AOÛT* | Semaine des Peintres à CORPS. Expo d'artistes locaux. Salle Polyvalente. |
| *Samedi 14 AOÛT* | - LES NUITS MUSICALES DE CORPS. Concert du Choeur Tchèque de ZLIN à l'Eglise de CORPS à 21H.<br>-JEUX INTERVILLAGES à LA SALLE EN BEAUMONT. |
| *Dimanche 15 AOÛT* | Fête du lac du Sautet à CORPS. Feu d'artifices. |
| *Lundi 16 AOÛT* | Foire à la Brocante CORPS. Place Napoléon. |

*Calendrier donné sous réserve de modifications consultez les affichages pour une information complète.*

# PAGE CUISINE

## RECETTES AU PORTO

*Le porto a sa place en cuisine, aussi bien dans les desserts, où il s'accorde à merveille avec les fruits et fait de délicieuses crèmes parfumées, que dans la cuisine salée, où il apporte son bouquet et son moelleux aux sauces des volailles, des viandes blanches et des poissons.*

### Salade de fruits au porto

(Photo couverture - 4 personnes)

2 dl de porto rouge, 1,5 dl d'eau, 2 c à soupe de sucre en poudre, 2 oranges, 4 figues, 1 grappe de raisin blanc.

Mélangez le porto, l'eau et le sucre. Mettez le tout au réfrigérateur. Pelez les oranges à vif, coupez-les en tranches, pelez les figues, coupez-les en morceaux. Lavez et égrenez le raisin. Répartissez les fruits dans quatre coupes et arrosez de porto dilué bien froid, au moment de servir.

### Pruneaux au porto

(4 personnes)

600 g de pruneaux, 2 dl de porto rouge, 3 dl d'eau, 4 c à soupe de sucre en poudre, 1 bâton de cannelle.

Lavez les pruneaux, faites-les tremper pendant une demi-journée dans le mélange porto-eau en ajoignant la cannelle. Ajoutez ensuite le sucre et faites cuire le tout 30 mn environ. Egouttez les pruneaux et laissez réduire le jus de cuisson jusqu'à ce qu'il ait la consistance d'un sirop. Versez le tout sur les pruneaux, servez frais.

### Flans au porto

(6 personnes)

2 dl de lait, 2 dl de crème fraîche, 3 jaunes d'œufs, 75 g de sucre en poudre, 4 c à soupe de porto blanc.

Faites bouillir le lait et la crème. En même temps, faites fondre le sucre humecté d'eau jusqu'à la couleur de caramel blond. Battez les jaunes d'œufs en mélange mousseux et versez le caramel dans le mélange lait-crème, puis versez le tout sur les jaunes d'œufs en ajoutant le porto. Répartissez la crème dans de petits ramequins et faites cuire à four doux (150 °C) pendant 40 mn. Laissez refroidir, puis mettez au frais. Démoulez pour servir après avoir passé une lame souple tout autour.

### Sabayon au porto

(6 personnes)

6 jaunes d'œufs, 6 demi-coquilles d'œufs de sucre, 6 demi-coquilles de porto rouge.

Mettez les jaunes d'œufs dans un récipient pouvant aller au bain-marie. Mesurez le sucre avec une demi-coquille d'œuf vide. Ajoutez ce sucre aux œufs et fouettez en mélange mousseux. Mesurez le vin de la même façon et ajoutez-le. Continuez à fouetter après avoir placé le récipient au bain-marie chaud, jusqu'à ce que la crème double de volume. Servez chaud.

### Avocats au sabayon

(6 personnes)

3 avocats. Crème sabayon (voir ci-dessus). 1 orange.

Ouvrez les avocats en deux, retirez les noyaux, citronnez la chair. Remplissez les creux de crème et garnissez de tranches d'orange pelée à vif. Servez frais.

Le porto est un vin produit dans la région du Douro. Il est muté à l'alcool, c'est-à-dire qu'on lui ajoute de l'eau-de-vie pendant la fermentation afin de préserver une certaine quantité du sucre naturel du vin. La quantité d'alcool ajoutée varie selon que l'on veut obtenir un vin liquoreux ou un vin sec. Un porto jeune est rouge foncé *« full »* ; en vieillissant, il devient de plus en plus pâle, passant par le *« ruby »* et plus tard *« tawny »* (voir photo). Quand une récolte est jugée exceptionnellement bonne en qualité, le vin est mis en bouteilles après deux ans de fûts. C'est le porto *« vintage »*. Il continuera à vieillir pendant dix, vingt, trente ans et même plus. Mais la plus grosse production du porto est faite de *« blended »*, c'est-à-dire de vins mélangés pour obtenir une qualité constante ; ceux-là vieillissent en fûts.

### Coquilles St-Jacques au porto

(4 personnes)

12 noix de coquilles St-Jacques, 30 g de beurre, sel, poivre, 1 c à soupe de porto rouge, 4 c à soupe de crème fraîche.

Faites sauter les noix de St-Jacques dans le beurre chaud (5 à 6 mn seulement) en assaisonnant. Retirez-les, ajoutez le porto, laissez réduire, puis joignez la crème ; laissez réduire encore, puis nappez les noix avec cette sauce. Servez bien chaud.

### MOTS CROISÉS RELAXE

**Horizontalement :**

1. Agoraphobe
2. Tatoué. Bal
3. Tu. Untel
4. Élixir
5. Nom. Sienne
6. Tipi. Fugue
7. Isoloir. SN
8. Risées
9. Tâtée. Eue
10. Événement

**Verticalement :**

I. Attentiste
II. Gaulois. Av
III. Ot. Importe
IV. Roux. Ilien
V. Aunis. Osée
VI. Pétrifié
VII. Eure
VIII. Oblong. Sen
IX. Ba. Nus. Ut
X. Élyséenne.

### LA FOIRE AUX MOTS

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | R | A | V | A | T | E | R | ■ | C | O | U | R | T | |
| H | A | L | A | G | E | ■ | E | P | U | I | S | E | R | |
| E | M | I | N | E | N | T | ■ | O | R | E | A | D | E | |
| R | E | M | S | ■ | D | A | M | E | S | ■ | G | U | I | |
| U | N | E | ■ | C | U | R | A | T | I | V | E | ■ | L | |
| B | E | N | N | E | ■ | D | R | E | V | E | ■ | I | L | |
| I | ■ | T | A | N | C | E | R | ■ | E | R | O | D | E | |
| N | O | ■ | V | A | I | R | O | N | S | ■ | C | E | S | |
| ■ | U | B | A | C | S | ■ | N | A | ■ | A | R | A | ■ | |
| V | I | E | L | L | E | S | ■ | P | O | M | E | L | O | |
| I | S | E | ■ | E | L | A | B | O | R | E | ■ | I | N | |
| A | T | R | E | ■ | A | B | E | L | ■ | R | A | T | A | |
| G | I | ■ | R | I | G | O | L | E | R | ■ | R | E | G | |
| E | T | O | I | L | E | R | ■ | O | I | S | E | ■ | R | |
| R | I | N | C | E | ■ | D | A | N | S | E | U | S | E | |

## LE FC SUD-ISERE DANS LA CONTINUITE DU FC OBIOU

C'est dans la joie et la bonne humeur que s'est déroulée, le 12 juin dernier, la fête de fin d'année du Football Club de l'Obiou qui fêtait, par la même occasion, son trentième anniversaire. Un tournoi de football a eu lieu l'après-midi qui a réuni à la fois les anciens et actuels joueurs du club, ainsi que les équipes de jeunes, et même les mamans sous le soleil radieux et dans une ambiance chaleureuse.

Le soir, un apéritif et un repas étaient offerts à tous les participants et tous les corpatus qui se reconnaissent dans la jeunesse du FCO, repas préparé par la boucherie MARCOU, le restaurant des Chênets et l'Hôtel de la Poste, suivi d'une soirée dansante qui a duré jusqu'au bout de la nuit. Cette soirée était organisée par l'actuel Comité des Fêtes mais aussi par les « anciens » (Pierre BEJJAJI, Pascal MANZONI, Jacques GARAUD) qui s'étaient alliés pour cette dernière soirée qui marquait le nouveau départ du FCO. Sous les applaudissements de toute la salle qui réunissait environ 150 personnes, le Président Luc REYNIER rappelait brièvement l'histoire du club et surtout son avenir.

Son avenir se décidait en fait la semaine suivante, lors de l'assemblée constitutive du Football-Club Sud-Isère. En effet, pour redynamiser le football dans notre région, les clubs de La Mure, Mens et Corps ont décidé de fusionner afin de proposer à tous les jeunes de notre région un football de qualité : deux équipes seniors (dont l'une évoluera en promotion d'excellence), une école de football pour les plus jeunes et une équipe vétérans. Toutes les bonnes volontés de nos trois cantons se sont réunies et, oubliant les querelles de clocher, ont voté à l'unanimité les statuts de ce nouveau club ainsi que le Comité Directeur qui comprend 23 membres dont beaucoup de corpatus : Nicole BOULANGER, Stéphane SAMBAIN, Franck GARAUD (Commission Finance et Sponsors), Laurent CARDIN (Secrétariat Général), Gabriel HEMMER (Responsable Equipes Jeunes), Patrick JOUBERT (Commission Technique), Roger PAULIN (Relations avec la Presse) et Luc REYNIER qui a été désigné Président à l'unanimité. Très ému, il a accepté cette nouvelle fonction en précisant les objectifs, sportifs et autres, de ce nouveau départ du football dans notre région.

Tous les élus locaux (les Maires, les conseillers généraux, le Député) ont soutenu cette initiative, souhaitons que les joueurs seront nombreux et dynamiques, que le public suivra (il y aura au minimum un match par semaine dans chacun des trois stades) tout comme les sponsors et les partenaires financiers du club sans qui rien n'est possible.

L'entraînement devrait commencer à la mi-août, et les premières compétitions (Coupe de France, coupe de l'Isère, Championnat) avant la fin de l'été.

Souhaitons donc longue vie au Football-Club Sud-Isère !

# L'OBIOU : VOIE MARIE-THÉRÈSE

- **Accès et point de départ** : celui de la voie normale. On la suit jusqu'à la fin du cône de piernailles prolongé l'épaule. On quitte cet itinéraire quand le sentier s'infléchit à gauche. Prendre alors la voie déjà décrite des Chatières. Il la quitter aux Campanile (rocher détaché de la paroi très caractéristique).
- **Temps** : 3 à 4 heures.
- **Dénivelée** : 300 mètres (depuis l'attaque).
- **Difficulté** : TD.

Première : Marie-Thérèse Christophe, Gérard Guichardon, 4 août 1970.

## Présentation

Le rocher est bon, les relais sont solides, TD agréable. Mais il faut noter que cette voie a été effectuée et décrite en 1970, en pleine période de l'escalade artificielle, ce qui explique le passage de A1 et A2.

Avec les progrès techniques, l'escalade artificielle a vécu. Les passages A1 et A2 se feront actuellement, sans doute, en libre.

## Itinéraire

L'attaque se situe à 25 mètres à droite du Campanile.

Droit au-dessus, gagner une niche confortable (IV-IV sup.).

A droite du relais, puis droit au-dessus jusqu'à une terrasse (IV-IV sup.)

Traverser à droite du relais (facile). Franchir une rupture de la vire (III) en s'élevant un peu. Relais sous une fissure surplombante après un passage sous un toit magnifique.

Par une deuxième fissure à droite du relais, franchir un surplomb et gagner un bon relais (A2 puis A1, sortie en IV).

Traverser à gauche du relais, puis à droite d'une tache noire ; franchir un deuxième surplomb (A2, pitonnage difficile, rocher compact, puis A1). Continuer à gauche d'une petite tour branlante (IV sup.) et à gauche, franchir un éperon (IV). Très bon relais.

Gravir un dièdre cheminée (très belle escalade). Relais après un étranglement (IV-IV sup.).

Franchir un léger surplomb (IV sup.) puis un bloc coincé (IV). On débouche sur le plateau sommital.

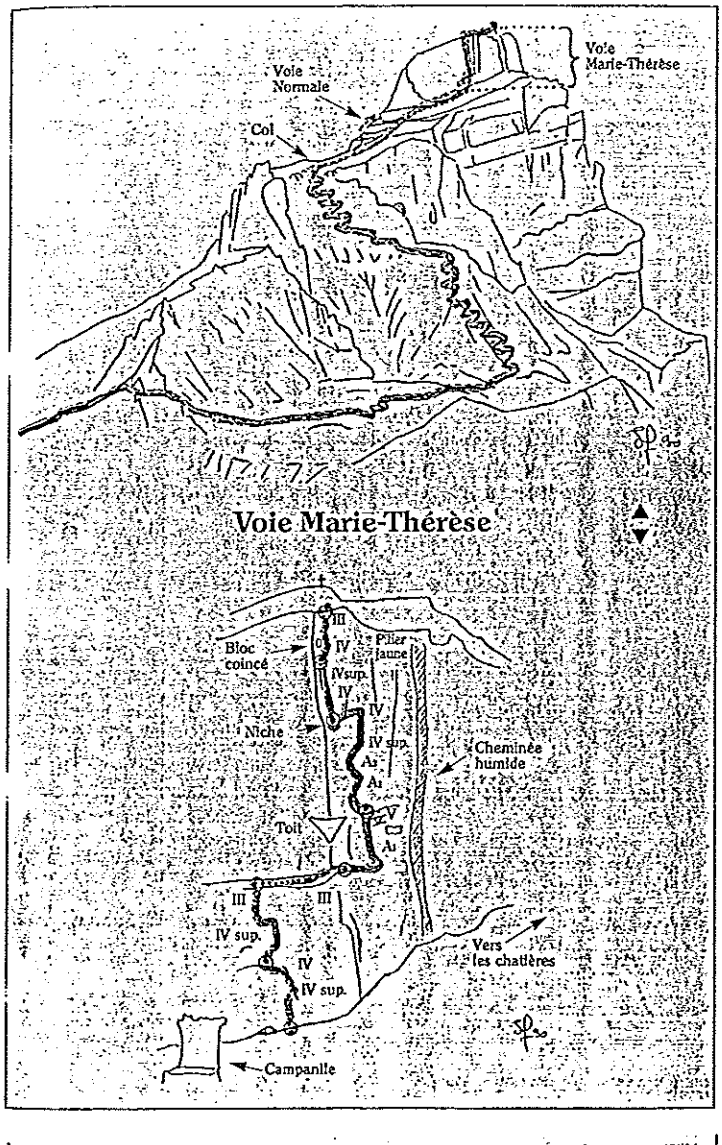


# L'OBIOU : VOIE DU PILIER NORD-OUEST

- **Accès** : celui de la voie normale puis celui de la face nord de l'Obiou (itinéraire IV) jusqu'au "Petit Endroit". L'attaque se situe ici.
- **Temps** : 4 à 6 heures.
- **Dénivelée** : 400 mètres (depuis l'attaque).
- **Difficulté** : TD.

Première : G. Guichardon, M.-T. Christophe 27 septembre 1970.

## Présentation

C'est la voie d'escalade pure la plus longue et la plus difficile, mais pour le grimpeur aussi la plus belle.

## Itinéraire

Du Petit Endroit par deux longueurs dont une de IV, gagner les grottes situées à mi-paroi ; puis, encore deux longueurs pour gagner le Grand Endroit. Le départ est situé à 50 m environ à droite de la base de l'énorme tour caractéristique qui flanque l'arête nord-est de l'Obiou.

Escalader droit au-dessus par des couloirs-cheminées assez faciles (un peu de IV). Troisième relais à droite sous un surplomb noir.

Traverser à gauche (blocs instables) puis légèrement à droite, droit au-dessus dans une fissure-cheminée ; ensemble délicat (IV sup., V sup., 3 pitons). Continuer (III) jusqu'à un bon relais (niche).

Droit au-dessus jusqu'à un bon relais (IV sup.).

Ne pas aller à gauche (vire instable). Escalader droit au-dessus, légèrement à droite du relais (A1, IV sup., 3 pitons). Continuer dans un dièdre peu marqué, très soutenu (IV sup., V sur 20 m, 2 pitons). Aller à droite. Relais étroit dans une cheminée.

Droit au-dessus par une superbe escalade (IV sup. sur 15 m, bloc coincé pour assurance). Passer dans une chatière, puis gravir à droite une large cheminée (III sup.).

Ne pas continuer à droite. Suivre un couloir cheminée ascendant situé au-dessus (III) puis franchir un surplomb (IV, pénible).

A droite du relais, gagner en deux courtes longueurs (III) une vire qui se perd.

Droit au-dessus par une escalade magnifique très aérienne (IV sup.), crochet à droite (tourelle d'aspect peu solide), puis droit au-dessus, petit dièdre (IV sup.). Se rétablir sur une vire.

Suivre la vire sur 15 m à droite du relais, puis gravir une fissure écaille peu solide (III sup.). Gagner une large et longue terrasse.

15 mètres à droite du relais, escalader droit au-dessus pour gagner l'arête, puis, par la gauche, rejoindre les Chatières et le sommet de l'Obiou.

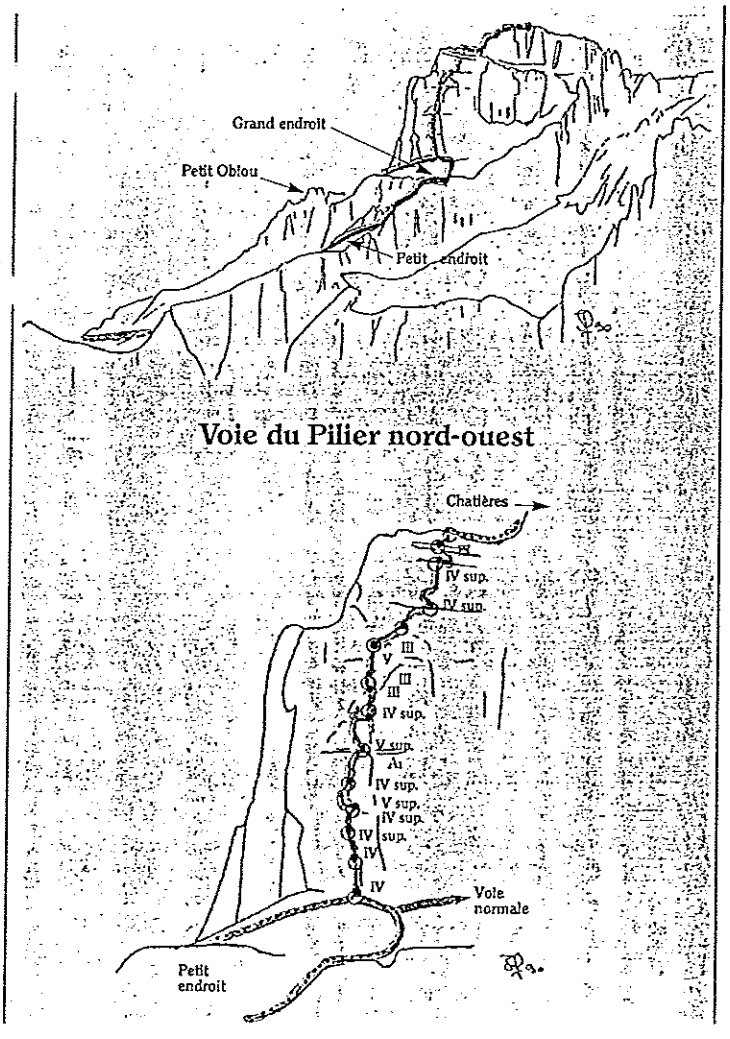

# L'ESCALADE: Un peu d'histoire

En 1492 la première ascension recensée dans les anales, est celle du Mont-Aiguille, effectuée par Antoine Deville lieutenant de CharlesVII .
L'alpinisme devient une mode à la fin du 19 siècle chez les anglais. Les Young, Whymper, Coolidge venaient dans les Alpes gravir les sommets.
Un francais est devenu célébre, Gaspard le vainqueur de la Meije, le sommet le plus prestigieux de l'Oisans.
Les ascensions des grands sommets des Alpes se sont réalisées assez rapidement. Les répétitions sur ces sommets ont étés effectué par des voies plus difficiles. On s'est orienté vers un alpinisme beaucoup plus sportif.
Dans les Dolomites en Italie, prés des grandes paroies, une nouvelle génération de jeunes alpinistes trés doués et sportifs, grimpant avec des sandales de corde, ont ouvert des voies trés difficiles: Paul Preuss et Claudio Barbière, ce sont les inventeurs de l'escalade sportive telle qu'on l'entend actuellement.
Un autre phénomène important, c'est Fontainebleau. Les parisiens dont Pierre Allain, vont grimper à Fontainebleau pendant leurs loisirs. Aprés une bonne préparation sur les blocs, ils allaient réaliser des escalades de grandes difficultés par exemple la face Nord des Drus réussi par ce même Pierre Allain.
En germe était déjà ce que peut être l'escalade d'aujourd'hui, le rocher, simplement le rocher. Des sites se sont ouverts: Le Vercors, le Verdon, la montagne de sainte Victoire, le Baoux de saint Jeannet etc.....
Plusieurs époques dans cette évolution. Dans le Vercors, l'ascension de grandes voies en technique artificielle. (150 pitons, étriers, pédales).
Puis d'autres voies ouvertes en libre dans les années 50 par Lionnel Terray, H Coupet, G Livanos. L'invention du coinceur pour se protéger nous vient des anglais, avec cette technique on a perçu le dépassement du 6ième degré (la plus haute difficulté de l'époque).
L'escalade devient véritablement un sport à part entière dans les années 60-70. Sur toutes les falaises du monde on assiste à un déferlement de grimpeur. Le spit (cheville fixée dans la roche) fait son apparition, c'est la nouvelle protection des grimpeurs qui permet d'ouvrir des voies d'une extrême difficulté sans risque. Ces voies demande une anticipation de la vision du relief, des muscles trés particuliers et enfin une souplesse extrême. Patrick Edlinger a été le moteur de cette évolution, aprés la réalisation de son film la vie au bout des doigts.
Enfin les grimpeurs s'engouffrent vers la compétition, dans des stades aménagés, l'école francaise est sans doute la meilleure du monde.
Actuellement les champions du monde sont francais: Arnaud Petit, Francois Legrand, Liv Sansoz.

Luc Reynier

Autour de Corps des escalades difficiles existent :
Sur l'Obiou, deux voies T D : Marie Thérése sur la face Est au sommet, et sur le pilier Nord. (L'Obiou de P Barnola)

Sur la paroie des gillardes et de la grande roche, une multitude de voies sont tracées. (voir topos page suivante)
Sur le pic grillon, le pain de sucre situé au dessus de Tardivière les topos se trouvent dans la collection des préalpes du Sud de P Cordier.
Sur le pic de Crillon, au dessus de la mère église deux voies sont commentées sur le dernier topo.

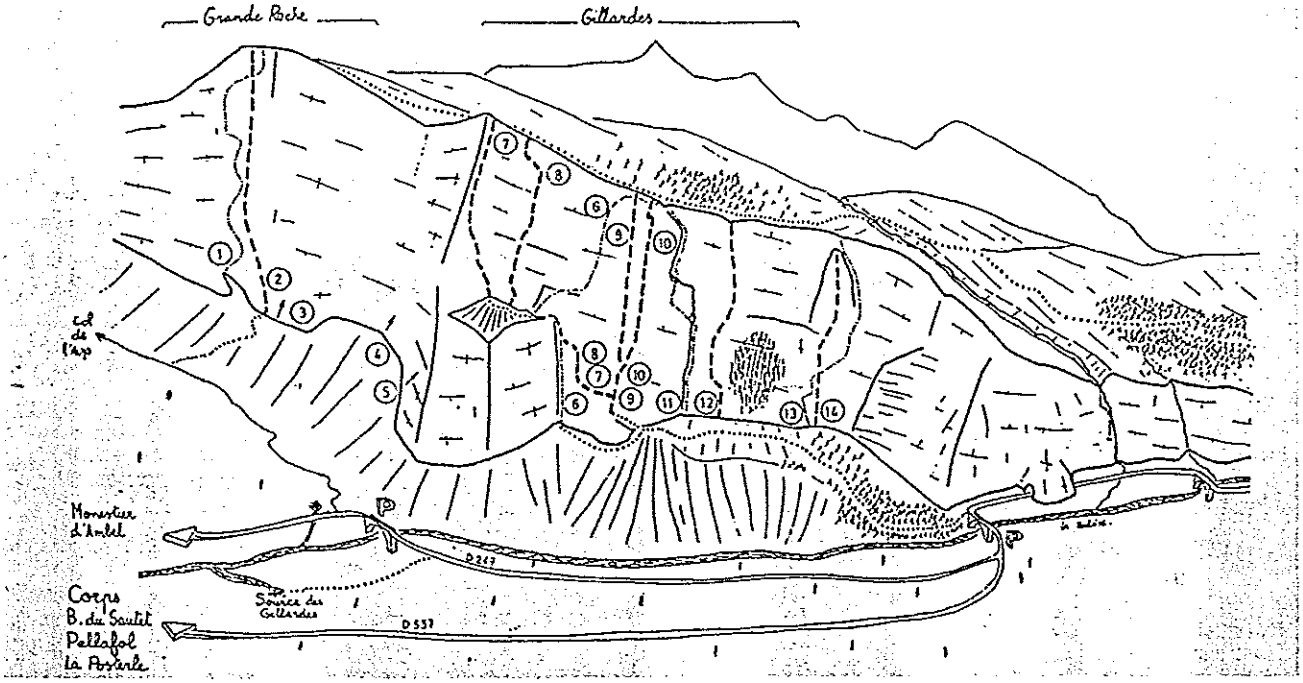


**Grande Roche :** 1) Voie Ottman-Chauchefoin, ED, 500 m, peu d'équipement,1976. 2) voie La Ballade d'un Bienheureux et d'un Sauvage , ouverture du bas, B. Beatrix-B. Martel, 06/1988, ED+, 500 m, voie équipée 98 spits, 43 pitons. 3) Voie en préparation. 4) Voie C. Remy-P. Martinez, pas de renseignement. 5) Voie Desmaison, pas de renseignement.
**Paroi des Gillardes :** 6) Voie de La Toussaint , ouverture P. Cordier-J. Afanassieff, 1970, TD+, 400 m, peu d'équipement. 7) Voie L'Esprit Meut la Masse , ouverture du haut, B. Beatrix-A. Folmer-J.-L. Peyraud, 04/1989, TD+, 550 m, voie équipée 110 spits. 8) Voie La Dernière Tentation d'un Eté trop Court , ouverture du haut, B. Beatrix-E. Revolle, 10/1988, TD+, 500 m, voie équipée 101 spits, 16 pitons. 9) Voie Fort Feignant et Frileux , ouverture du haut, B. Beatrix-E. Revolle, 06/1989, TD+, 400 m, voie équipée 114 spits. 10) Voie La Paix n'a pas de Prix , ouverture du bas, B. Beatrix-E. Revolle, 08/1987, ED-, 400 m, voie équipée 68 spits, 15 pitons. 11) Voie Livanos, TD, 400 m, peu d'équipement. 12) Voie Sous la Griffe de Lucifer , ouverture du bas, B. Beatrix-B. Martel, 07/1987, ED, 400 m, voie équipée 67 spits, 30 pitons. 13) Voie du Pilier Sud-Ouest , ouverture P. Cordier-S. Jouty, TD, 300 m, classique, peu d'équipement. 14) Voie Association de Bienfaiteurs , ouverture du bas, B. Beatrix-E. Revolle, 09/1987, TD+, 300 m, voie équipée 54 spits, 12 pitons, descente en rappel ou par le plateau.

## *Devoluy*

# *PIC DE CRILLON, VOIE CHARBONNIER-LAINEZ*

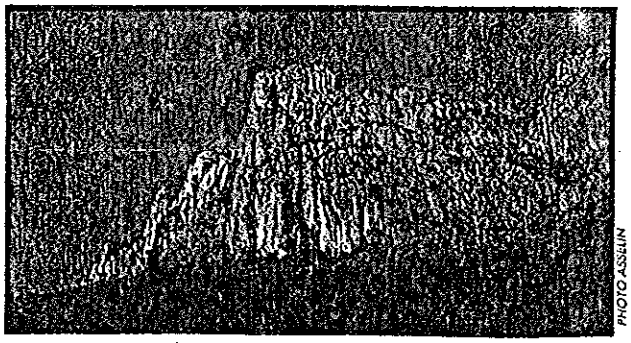
PHOTO ASSELIN

*Le pic de Crillon et sa belle face ouest.*

La cote du Dévoluy en matière de rocher a dévalué. Peu de marche d'approche, une vingtaine de minutes dans un chaos de blocs qui échauffent. Et puis cette paroi ouest, très belle, avec ses vires médianes, des fissures accueillantes. Justement l'une des plus belles et des plus profondes est celle que nous allons suivre. Ce sera un festival de reptation, de coincement, tout cela sur plus de deux longueurs avant d'atteindre la vire du milieu (sur laquelle j'ai déjà aperçu de merveilleux lys orangés). Je sais que tout le monde n'aime pas l'escalade en fissure-cheminée, mais encore une fois l'expérience est loin d'être désagréable d'autant que le chemin est parsemé de protections (même un spit dans la deuxième longueur).

C'est bien la partie inférieure qui est la plus dure (jusqu'au 5 inf) mais c'est la dalle de sortie (septième longueur) qui est la plus belle. Enfin le pic Crillon est un vrai sommet duquel il faut descendre par un rappel en plein vide qui épatera votre copine de cordée. Un couloir raide vous mènera ensuite au bas de la paroi (avec un autre petit rappel dans le milieu) à moins que vous ne preniez les grandes pentes faciles qui descendent vers le Nord. D'autres voies existent sur ce pic, elles empruntent dans le bas les fissures très belles qui rayent le rocher. La Charbonnier-Lainez est la plus abordable. Elle fait dans les 250 mètres et tout l'équipement est en place. Les longueurs sont très longues, encordement à 40 mètres.

**Accès :** à l'entrée du Dévoluy prendre la route de St-Didier, dépasser le village et à un kilomètre prendre à gauche une route indiquée « Mère Eglise ». Laisser la voiture au hameau du Haut Gigon.
**Itinéraire :** d'abord la grande fissure cheminée du centre de la face sur 3 bonnes longueurs (4 sup et 5). Au bout de la fissure remonter un mauvais mur un peu à droite qui permet de prendre pied sur la vire médiane. Remonter la pente herbeuse vers la gauche pour aller au pied d'une autre cheminée évidente. Remonter cette cheminée sur une vingtaine de mètres et traverser sur la droite pour relayer sur le fil du pilier. Droit au-dessus remonter les dalles jusqu'à atteindre une dépression au pied du ressaut sommital. Ne pas suivre ce couloir mais prendre pied par la gauche sur la dalle et escalader un très joli pilier, dès qu'il surplombe, traverser à gauche et contourner la difficulté. Ensuite une longueur facile mène au sommet.
**Descente :** rappel en versant est (prendre celui qui est fixé par des clous).
**Horaires :** 4 heures.
**Difficulté :** D sup.
**Matériel :** quelques coinceurs (assez gros).
**Première ascension :** A. Charbonnier et J.J. Lainez en 1972.
**Bibliographie :** Préalpes du Sud de Patrick Cordier.
**Hébergement :** le Gite d'étape du Renard Vagabond à St-Didier en Dévoluy (très sympa).
A faire également, la voie Super-Goujate de Diaferia (elle démarre dans la belle fissure à gauche de la Charbonnier-Lainez).

**Jean-Michel Asselin**

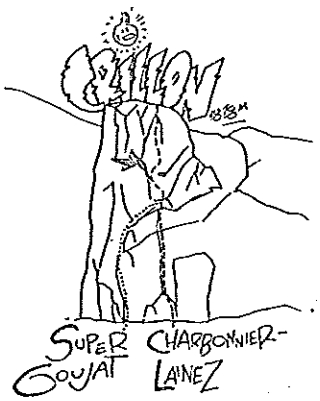

# BIG WALL GILLARDES

Comment ne pas être séduit par ces deux grandes parois qui dressent cinq cents mètres de calcaire dans un décor sauvage alliant lavande et verticalité ? Sur ces dalles majestueuses, de vénérables pièces d'anthologie cotoient de splendides itinéraires récemment équipés, au total trois kilomètres de voies à gravir, les yeux dans le bleu.

Au-delà de la route reliant Grenoble à Gap, l'Obiou, fantastique sentinelle grise, impose sa silhouette au-dessus du lac du Sautet. Celui-ci franchi, la route départementale que nous empruntons traverse un plateau verdoyant au bout duquel elle disparaît dans un goulet, le défilé de la Souloise, séparant les contreforts de l'Obiou des parois des Gillardes et de Roche Courbe.
C'est vraisemblablement l'aspect dolomitique des lieux qui a attiré aux alentours des années 1950 la convoitise de l'incontournable Georges Livanos. Il y a tracé un itinéraire qui, à défaut d'avoir connu un succès certain, soulignera un critère fondamental pour l'avenir de ces parois. Il s'agit bien entendu du temps de marche d'approche qui, au regard de la hauteur des lieux, est tout à fait insignifiant.
Les années 1960 ont vu René Desmaison et son équipe hanter le massif. Le majestueux pilier de 700 mètres, au pied duquel grondent les sources des Gillardes, en garde quelques traces. Mais c'est dans les années 1970-1975 que des voies désormais classiques ont vu le jour. La Ottman-Chauchefoin, le pilier Cordier-Jouty ainsi que la voie de *La Toussaint* (Cordier-Afanassieff) ont marqué cette époque de leur ampleur et de leurs difficultés en libre.
Puis c'est l'oubli en ce qui concerne les ouvertures des voies nouvelles, et ce pendant presque une décennie. Les dalles grises stratifiées de rognons de silice semblaient pourtant bien évidentes et contredisaient de toute évidence l'exécrable réputation du calcaire en Dévoluy. Leur exploration n'a pas été sans quelques désillusions. Mais c'est cinq et, maintenant, sept nouveaux itinéraires qui contribueront, je pense, à la fréquentation de ce site qui ne manque pas de charme pour ceux ou celles en quête de changement d'air et de soleil dans un très beau décor.

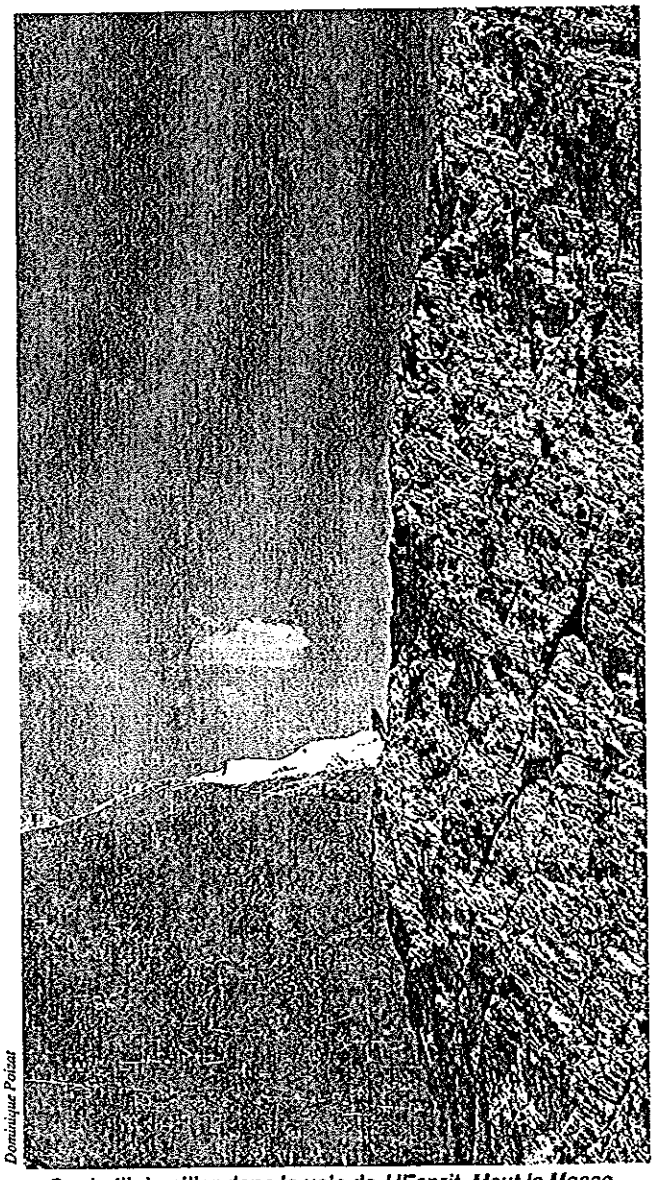

Dominique Poizat

**Sur le fil du pilier dans la voie de *L'Esprit Meut la Masse*.**

**Renouveau**

Voici quelques remarques générales sur ces nouvelles voies :
*Sous la Griffe de Lucifer* est la première voie moderne ouverte dans la paroi des Gillardes. Elle a été équipée d'en bas avec bivouac en paroi. Cette voie comporte une superbe longueur en dalle qui laisse un très bon souvenir d'escalade.
*La Paix n'a pas de Prix*, *L'Association de Bienfaiteurs* et *La Ballade d'un Bienheureux et d'un Sauvage* ont, elles aussi, été ouvertes depuis le bas. Pour *La Paix* on n'échappe pas au bivouac. *L'Association* est la plus courte des voies (300 m) et est équipée en rappels. Les trois dernières longueurs sont magnifiques (passage en dalle...). La *Ballade* passe par une belle terrasse-bivouac. La continuité des difficultés en fait une voie remarquable.
Enfin la *Dernière Tentation*, *L'Esprit Meut la Masse* et *Fort Feignant et Frileux* (!) ont été ouvertes d'en haut. Toutes ces escalades se font sur de belles voies longues de 400 m au minimum, demandent une bonne endurance et de prévoir de la boisson. Bien que le rocher soit excellent, le casque est vivement recommandé à cause des chutes de pierres (celui qui est en tête, ou les oiseaux... eh oui !). Par ailleurs, le rocher avec beaucoup de dalles se prête peu aux coinceurs.
Ces sept voies ont nécessité 698 spits et 155 clous. Elles représentent 2750 mètres d'escalade. On remarquera un chemin d'accès facile qui a été taillé sur une bonne partie par les ouvreurs (les jours de pluie !). Un élément appréciable en été : le soleil arrive tard sur la paroi (entre 13 et 14 heures de gauche à droite). Enfin le gardien du gîte est sympathique et accueillant.
On ne terminera pas ce bref descriptif sans quelques mots sur la façon d'ouvrir. Ouvrir d'en bas c'est laisser la place à l'aventure. Les ouvreurs aussi ont eu besoin de cet aspect pour réaliser quelques-unes des voies. Il reste les voies dures (6b/c, 7a...) qui demandent malgré tout un placement précis des points d'assurance et donc un équipement par le haut, malgré la longueur des voies.
En haute montagne l'aventure s'impose beaucoup plus. Mais dans des falaises de 500 mètres de haut, elle n'est pas à négliger. Chacun jugera !

**Eric Revolle**
**et Bruno Béatrix**

# *CAHIER DU JOUR*

## *CARNET ROSE*

*C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :*

| | |
|---|---|
| **AYMERIC** | Fils de Isabelle et David COMTE, frère de Adeline,<br>petit-fils de Raymond COMTE,<br>arrière petit-fils de Mme Louise COMTE,<br>petit neveu de Simone et Jean BLANC, d'Hélène et Roger COMTE |
| **SARAH** | Fille de Florence et Pierre DUMAS,<br>petite-fille de Elie et Raymonde DUMAS,<br>arrière petite-fille de Mme Marie-Thérèse ABONNEL,<br>nièce de Aline ABONNEL et de Dao N'GUYEN,<br>et de Colette et Michel DUMAS. |
| **OLIVIER** | Fils de Isabelle RIVIERE et Michel GUILHEM,<br>petite-fils de Albert RIVIERE, de Jacqueline SALOMON,<br>neveu de Gisèle et Denis ROUX, de Roger et Jeanine RIVIERE, de André et Claudine RIVIERE et de Claudette RIVIERE. |
| **JEAN-BAPTISTE et LOUISE** | Fils et fille de Brigitte et Patrice BERNARD,<br>petits-enfants de Christiane et René BERNARD. |

***Sincères félicitations aux parents, grands-parents et arrières grands-parents, et meilleurs voeux aux bébés.***

## *CARNET BLANC*

**Le 19 Juin,** a été célébré le mariage, à CORPS, de Joël DELCROIX et de Marie-Charlotte MATHIEU, fille de Bernadette et Roger MATHIEU.

***Meilleurs voeux de bonheur au nouveau couple et sincères félicitations à leur famille.***

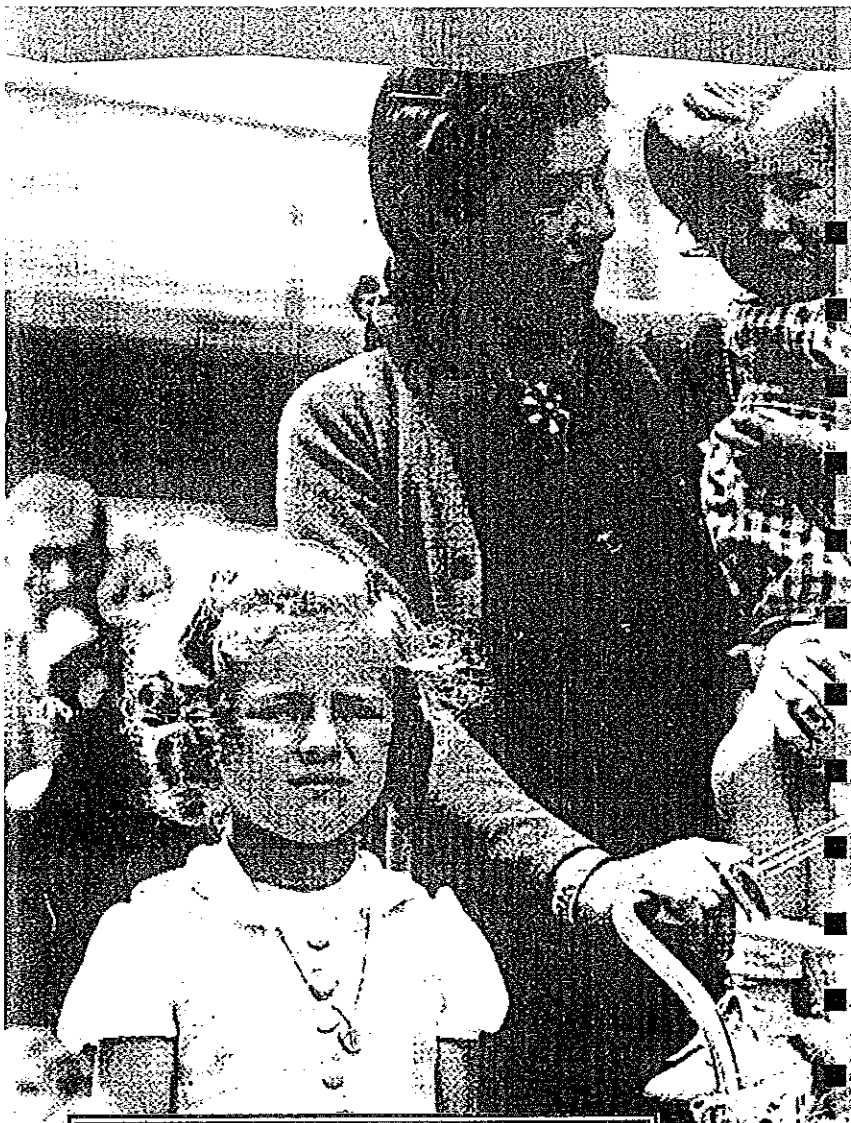

# Comme toi

Elle avait les yeux clairs et la robe en velours
A côté de sa mère et la famille autour
Elle pose un peu distraite au doux soleil
De la fin du jour.
La photo n'est pas bonne mais l'on peut y voir
Le bonheur en personne et la douceur d'un soir
Elle aimait la musique, surtout Schumann,
Et puis Mozart.

Comme toi, comme toi, comme toi,
Comme toi que je regarde tout bas
Comme toi qui dors en rêvant à quoi
Comme toi, comme toi, comme toi.

Elle allait à l'école au village d'en bas
Elle apprenait les livres, elle apprenait les lois
Elle chantait les grenouilles et les princesses
Qui dorment dans les bois.
Elle aimait sa poupée, elle aimait ses amis,
Surtout Ruth et Anna et surtout Jérémie,
Et ils se marieraient un jour, peut-être,
A Varsovie.

Comme toi, comme toi, comme toi,
Comme toi que je regarde tout bas
Comme toi qui dors en rêvant à quoi
Comme toi, comme toi, comme toi.

Elle s'appelait Sarah, elle n'avait pas huit ans,
Sa vie, c'était douceur, rêves et nuages blancs,
Mais d'autres gens en avaient décidé
Autrement.
Elle avait les yeux clairs et elle avait ton âge,
C'était une petite fille sans histoire et très sage
Mais elle n'est pas née comme toi
Ici et maintenant.

Comme toi, comme toi, comme toi,
Comme toi que je regarde tout bas
Comme toi qui dors en rêvant à quoi
Comme toi, comme toi, comme toi.

**Jean - Jacques Goldman**

## *HORAIRE DES MESSES*

*Sous-secteur pastoral de CORPS*

***Dimanche 1er AOÛT :***
*9H. CORPS*

***Dimanche 8 AOÛT :***
*11H. PELLAFOL*
*Croix de la Pigne*

***Dimanche 15 AOÛT :***
*9H. LA SALLE EN BEAUMONT*

***Dimanche 22 AOÛT :***
*11H. CORPS*

***Dimanche 29 AOÛT :***
*9H. QUET EN BEAUMONT*

***Dimanche 5 SEPTEMBRE :***
*11H. LES CÔTES DE CORPS*

** **Mercredi 11 AOÛT** : Marche à la Croix de Gouret. RDV 10H à St Honoré 1500 (Parking)*
** **Mercredi 18 AOÛT** : En vélo, visite des églises de la Matheysine. RDV à 9H Cure de la Mure.*
** **Mercredi 25 AOÛT** : En vélo, visite des églises du balcon du Drac. RDV à 9H Cure de la Mure.*

# MOTS CROISES

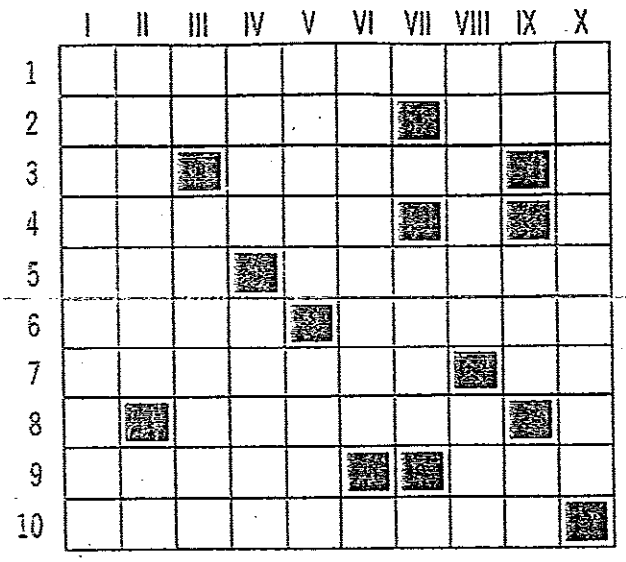

Horizontalement : 1. Une place importante ne saurait être pour lui qu'une situation précaire. 2. Monsieur très décoré. On y fait de nombreux pas. 3. Il coûte souvent beaucoup au timide. Il reste dans l'anonymat. 4. On peut lui préférer le philtre. 5. Propriété de famille. Terre... italienne. 6. Habitat nord-américain. Échappement libre. 7. Cabinet de consultation. Un sigle que l'on voit souvent à l'arrivée du Paris-Dakar. 8. Brises. 9. Soumise à certaines pressions. Participe. 10. Pâture pour canard.

Verticalement : I. Il n'aime pas se mouiller. II. Gaillard. L'épeler, c'est faire son salut. III. Vote au centre. Ne se trouve donc pas sur place. IV. Entraîneur icaunais. Breton de Sein. V. Il jouxtait la Saintonge. Il fut prophète en son pays. VI. Paralysé... mais devrait pouvoir faire carrière ! VII. L'eau de Pacy. VIII. Un livre que vous risquez de prendre dans le mauvais sens. Mitraille en Extrême-Orient. IX. Son double évoque les Antilles. Ont donc tout quitté. Vieille clé. X. Telle la chambre actuelle de Jacques Chirac.

## SOLUTION DES JEUX

# MOTS CASES

## PAGE CUISINE

Mots de 8 lettres : chérubin - ciselage - cravater - curative - cursives - danseuse - idéalité - napoléon - ouistiti - treilles.

7 lettres : aliment - cénacle - élaboré - éminent - épuiser - étoiler - rigoler - vairons - vielles.

6 lettres : halage - marron - onagre - oréade - pomelo - ramené - sabord - tancer - tarder - viager.

5 lettres : benne - court - dames - drève - érodé - naval - poète - rincé - tendu - ubacs - usage.

4 lettres : Abel - amer - areu - âtre - béer - Éric - ocre - Oise - rata - redû - rems - vans.

3 lettres : âge - ara - bel - ces - gui - île - Ise - oie - reg - ris - une - ver.
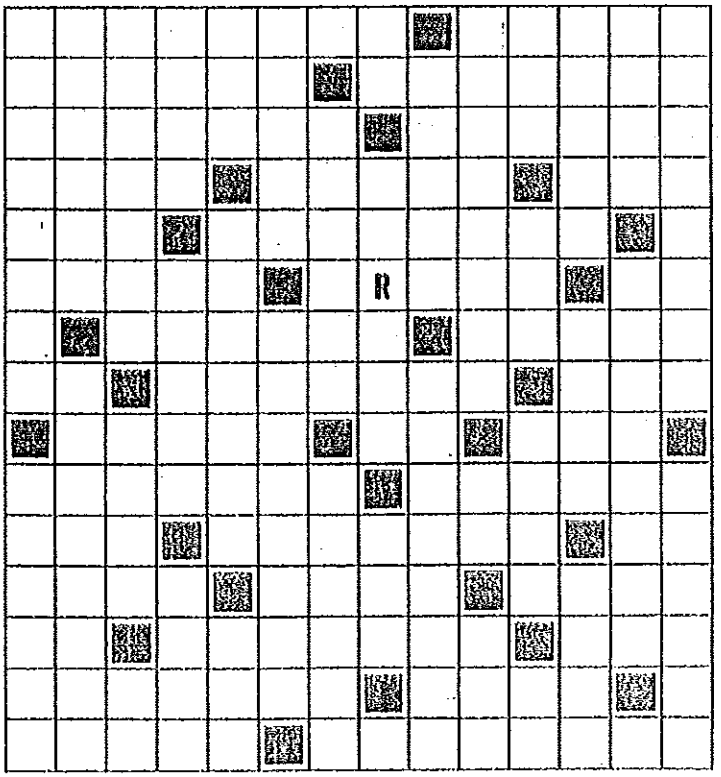
2 lettres : G.I. - il - in - na - nô - on - or - ré - se.